

# De la versification française,

par

le Dr. G. Weigand.

---

**M**es écoliers m'ont quelque fois prié de leur enseigner les règles de la versification française. Comme les deux leçons par semaine destinées à la langue française suffisent à peine aux exercices plus nécessaires encore, et comme la plupart des grammaires ou ne traitent pas du tout cette matière ou ne la traitent pas assez bien, je viens leur offrir ici le fruit de mes études sur ce sujet. Le texte contient ce qu'il leur faut savoir pour connaître les règles de la versification française; les notes contiennent les observations que j'ai faites en lisant les poètes français anciens et modernes, et ce que les grammairiens disent sur ce chapitre. Ce livre trouvant encore d'autres lecteurs, je n'ai pas voulu les supprimer: c'est aussi dans l'intérêt de cette autre classe de lecteurs que j'ai cité tout exactement le livre et le vers du poète, tandis que dans plusieurs grammaires on trouve les passages allégués ou sans aucune citation ou cités seulement par le nom du poète: Corneille, Racine, etc.

---

## §. 1.

La **versification** française est l'art d'exprimer sa pensée en l'assujettissant symétriquement à un nombre déterminé de syllabes, ou de mots, dont la chute est soumise à une certaine consonance qu'on appelle rime. Le nombre déterminé de syllabes, ou de mots, auquel la versification assujettit la pensée s'appelle *vers*.

Il y a donc une différence essentielle entre les vers des anciens Grecs et Romains, les vers allemands, et les vers français. Le vers classique est une certaine suite de syllabes longues et de syllabes brèves, d'élévations et d'abaissements de la voix.

L'accent grammatical ou tonique n'y est point respecté; il peut aussi bien coïncider que non avec l'accent métrique. Dans les vers allemands, la différence entre les syllabes longues et les syllabes brèves a changé en une différence entre des syllabes accentuées et des syllabes non accentuées, et il faut que l'accent du vers coïncide avec l'accent tonique. En français la quantité des syllabes ne compte pour rien (excepté toutefois la rime: v. §. 13.) dans la formation du vers, quoiqu'on ne puisse nier l'existence de syllabes longues et de syllabes brèves dans la langue française (p. e. *prêt, danse, terre, donnasse, prie, épouse, temps, parfaits; élever, épigramme, abbé, donnassions, prié, épousée, parfait, travail, barque*); — pas plus que la différence entre les syllabes accentuées et les syllabes non accentuées, quoiqu'on ne puisse pas prétendre que les mots français n'aient pas d'accent tonique. L'accent pèse sur l'avant-dernière syllabe dans les mots terminés en *e* muet, et dans les autres sur la dernière, p. e. *palais, égal, avant, circonvallation, égale, mesure*. Les mots polysyllabes ont ordinairement deux accents, un accent principal et un accent secondaire, p. e. *concevoir, attirer, prétendre*. Cependant la versification prosodique des anciens a quelque conformité avec la versification française: c'est l'élision pour éviter l'*hiatus*, dont l'oreille allemande n'est guère offensée. La rime au contraire, presque un défaut dans la métrique des Grecs et des Romains, est une partie nécessaire de la versification allemande et française. La *césure* ne se trouve pas moins dans la poésie ancienne, que dans la poésie moderne des Allemands et des Français.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur l'origine de la langue française, pour voir comment les vers latins métriques se sont transformés en vers modernes, nous trouvons que la quantité des syllabes s'était peu-à-peu évanouie dans la basse latinité, et qu'on cherchait partant un autre principe de vers. Ne pouvant plus mesurer la quantité des syllabes, on les comptait, et, en revanche de la quantité perdue, on introduisait la rime, dont les premières traces paraissent déjà chez les Grecs et les Romains. Notre manière de rimer un poème d'un bout à l'autre leur était tout-à-fait inconnue, et la plupart des vers ou des hémistiches rimés qu'on lit çà et là dans les anciens, sont sans doute dus au hasard, comme dans Eschyl. Prométh. 866 — 67.

Κτεῖναι σθένον, ἀλλ' ἀπαμβλυθήσεται  
Γνώμηρ' δυοῖν δὲ θάτερον βουλήσεται.

Hor. Ep. I. 12, 25. Ne tamen ignores quo sit Romana loco res.

Cependant les rimes suivantes de Virgile semblent être préméditées:

Virg. Egl. VIII, 80. Limus ut hic durescit, et haec ut cera liquescit.

et

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.

Sic vos non vobis fertis aratra boves.

Sic vos non vobis vellera fertis oves.

Sic vos non vobis nidificatis aves.

Sic vos non vobis mellificatis apes.

Dans la poésie religieuse du quatrième siècle, on se servit déjà de la rime comme aujourd'hui: il existe une hymne rimée de St. Ambroise. Les vers politiques latins, inventés au onzième siècle, ne diffèrent de la prose que par la rime, et les vers léonins, dans lesquels Léonius, chanoine à Paris vers 1160, traduisit presque tout l'Ancien Testament, sont des hexamètres et des pentamètres dont la césure rimait avec la fin, comme dans

Damon langu ebat, monachus tunc esse volebat,  
Ast ubi convaluit, mansit, ut ante fuit.

Il est encore vraisemblable que la poésie arabe a beaucoup contribué à propager l'usage de la rime dans les langues romanes. Ainsi la rime et le principe de compter les syllabes ont passé à la langue provençale, à la poésie des Troubadours, et de là aux premiers auteurs de la langue française, les Trouvères au treizième siècle. Mais, dans les premiers temps, l'hiatus n'était pas encore défendu; le changement de rimes masculines et féminines n'était pas encore exigé; les poètes se permettaient même de donner aux mots les formes les plus bizarres, pour les faire rimer<sup>1)</sup>: en un mot, les règles de la versification n'étaient pas encore fixées. N'ayant pas dessein d'écrire l'histoire de la versification française, mais d'exposer les règles d'après lesquelles on fait aujourd'hui des vers français, nous ne parlerons que des poètes depuis François I, le père des lettres, et nous ne jetterons qu'en passant quelques regards sur les poètes avant ce roi. Le système de versification, adopté sous son règne, était celui du soi-disant siècle classique de la littérature, où des poètes tels que Corneille, les deux Racine, Molière, Lafontaine, et d'autres le cultivaient, et où il trouva son Aristarque en Boileau Despréaux: c'est celui qu'on suit encore aujourd'hui, sauf toutefois les licences de l'école romantique, qui date de la restauration des Bourbons, et qui l'a emporté sur l'école classique par les belles poésies de ses coryphées, tels que Victor Hugo, Delavigne, Lamartine, Nodier, Béranger, etc.

Il faut faire mention ici des essais de quelques poètes pour faire des vers métriques suivant l'exemple des Grecs. Au seizième siècle c'était Ronsard lui-même, le prince des poètes, qui composa deux odes sapphiques; c'était Jacques de la Taille qui publia un traité sur la manière de faire des vers en français, comme en grec et en latin; c'était Baïf qui avait, dans sa maison de plaisance, une académie de beaux esprits et de musiciens (Pasquier, Rapin d'Aubigné, Sainte Marthe, etc.), pour mesurer les

<sup>1)</sup> Par exemple on trouve: Challos au lieu de Charles, pour le faire rimer avec repos: -il parole pour il parle, à cause de la rime avec escole, etc.

sons élémentaires de la langue. Mais cette association ne dura pas longtemps, et leur tentative échoua complètement. Deux hommes célèbres du dix-huitième siècle, Marmontel et Turgot, crurent encore à la possibilité de vers métriques français, et le dernier s'exerça à en faire. Pour vous donner une idée de ces vers, voici un hexamètre français. Hom. II. I, 1,

Chante, déesse, le coeur furieux et l'ire d'Achille.

De ce que ces essais n'ont ni réussi ni trouvé d'imitateurs, on peut conclure avec raison que ces poètes ont tenté quelque chose de contraire au génie de la langue. Ces efforts furent aussi vains que ceux de chasser la rime, qui est un ornement indispensable de la poésie moderne, et qui nous dédommage assez de la quantité.

### §. 2.

Après avoir ainsi désigné le caractère des vers français, qui se distinguent de la prose par le nombre déterminé des syllabes, la rime, l'évitement de l'hiatus, et la césure, voici la table des chapitres: I. De la mesure. II. De l'hiatus. III. Du repos. IV. De la rime. V. Du langage poétique. VI. De l'emploi des différents vers pour les différents genres de poésie et de l'arrangement des vers entre eux.

## I. De la mesure.

### §. 3.

Il s'ensuit de §. 1 que **la mesure** ne se rapporte pas ici à la mesure des syllabes elles-mêmes selon leur quantité, mais seulement au nombre des syllabes qui peuvent former un vers. Il faut savoir que l'*e* muet qui termine un vers n'est pas compté comme syllabe; ainsi *enfant aimable* fait un vers de quatre syllabes.

Il y a des vers de 12, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 syllabes<sup>2)</sup>.

L'exemple suivant réunit toutes les espèces de vers:

De 12. — A ce calme il préfère un des jours de détresse,

De 10. — Où sous le fouet de l'onde qui le presse,

De 8. — Le vaisseau, lancé dans les airs,

De 7. — Monte au rayon des éclairs.

De 6. — Sur le haut d'une lame,

De 5. — Et du ciel en flamme

De 4. — Tombant le front

De 3. — Sur le mont

De 2. — Qui coule,

De 1. — Roule.

(Edouard Alletz.)

<sup>2)</sup> Béranger (Toutes les chansons de Béranger, Paris 1843) p. 403 a un vers de 13 syllabes:  
Le peuple s'écrie: Oiseaux, plus que nous soyez sages.

Des vers de 9 syllabes ont été faits, mais bien rarement: j'en ai trouvé les exemples suivants. Bayard, le Gamin de Paris, act. I, sc. 8.

De 9. — Je suis gamin, faut qu' jeunesse' se passe.

De 8. — Les gamins sont de bons enfants;

De 7. — Avec le tems tout s'efface,

De 9. — J'serai moins jeun' quand j'aurai trente ans.

Scribe, Partie et Revanche, act. I, sc. 2.

De 9. — N'y pas voir est un défaut terrible.

De 9. — Cela seul m'a fait des ennemis:

De 9. — On a l'air quoiqu' honnête et sensible,

De 9. — De lorgner jusques à ses amis.

De 9. — Contre moi plus d'un fat s'en irrite:

De 10. — Est-ce ma faute..., ou bien un fait exprès,

De 9. — Si pour apercevoir leur mérite

De 9. — Il faut y regarder d'aussi près?

*Pied*, en termes de versification française, se dit de deux syllabes: ainsi p. e., un vers de dix syllabes peut être nommé un vers de cinq pieds.

#### §. 4.

Comme la théorie de la syllabe française diffère de beaucoup de celle de la syllabe allemande, ou, autrement dit, comme les Allemands seront souvent tentés de regarder comme deux syllabes ce qui ne fait qu'une, je crois nécessaire de dire ici ce qu'il importe d'en savoir pour la mesure des vers. Personne ne prendra *au*, *ai* pour deux syllabes; car l'oreille n'entend qu'un son, *ô*, *è*. La diphthongue est une syllabe qui fait entendre deux sons distincts prononcés en une seule émission de voix; p. e. dans *Dieu* j'entends l'*i* et la voyelle *eu*, et ces deux sons se trouvent réunis en une seule syllabe. Les grammairiens ne sont pas d'accord sur le nombre des diphthongues françaises: voici la table qui paraît la plus exacte à Girault-Duvivier:

ai . . . . .	aih!	ouai . . . . .	ouais.
ia . . . . .	diacre.	oin . . . . .	soin.
ié . . . . .	pied.	ouin . . . . .	baragouin.
iè . . . . .	lumière.	io . . . . .	pioche.
iai . . . . .	biais.	ïen . . . . .	rien.
oi . . . . .	loi <sup>3)</sup> .	ian . . . . .	viande.

<sup>3)</sup> Girault-Duvivier nomme encore *coi*.... *villageois*: à tort à ce qu'il semble; car *e* n'est pas voyelle ici énoncée distinctement, mais signe orthographique marquant que *g* n'a pas le son propre *gue*, mais le son accidentel *je*.

ien . . . . .	patient <sup>4)</sup> .	ua . . . . .	équateur.
ieu . . . . .	Dieu.	oue . . . . .	ouest.
ion . . . . .	occasion.	oui . . . . .	Louis.
iou . . . . .	chiourme.	ue . . . . .	écuelle.
oë . . . . .	moëlle.	ui . . . . .	lui.
ouan . . . . .	louange.	uin . . . . .	juin.

Quelques-unes de ces diphthongues ne sont diphthongues qu'en prose, car, en vers, elles sont ordinairement de deux syllabes.

Voici une table aussi complète que cela se peut des diphthongues douteuses.

#### De deux syllabes.

Le son *ia* dans les formes des verbes en *ier*, p. e., *déplia* II<sup>5)</sup> Moncrif. 3; *oublia* Flor. fabl. IV, 8<sup>6)</sup>; dans *diadème* Rac. Alex. act. II, sc. 2; *diamant* Flor. fabl. I, 8; *Diane* IV<sup>5)</sup>. Ducis, pag. 31; *insatiable* II La Motte, *Astrée*; *médiateur* Flor. fabl. V, 11; *tiare* Hug. Cromwell, act. I, sc. 9.

*iai* dans les verbes en *ier* p. e., *oubliait* II Gresset Ver-vert I; dans les mots dérivés de ces verbes, p. e., *liaison* Hug. Cromw. act. II, sc. 6; dans *niais* Hug. Cromw. act. II, sc. 13; *biais* Mol. le Tart. act. V, sc. 1.

*ian* dans les verbes en *ier*, p. e., *liant*, *priant*, Regn. Démocr. act I, sc. 6; dans les mots dérivés de ces verbes, p. e. *confiance* Flor. fabl. III, 21; dans *rire*<sup>7)</sup> p. e. *riants* IV Ducis pag. 34, *riantes* IV Parny pag. 48; dans *friand* II Gresset Ver-vert I.

*ié* et *iè* dans les verbes en *ier*, p. e. *oubliez*, *alliés* Rac. Alex. act. I, sc. 3; *prier* Flor. fabl. II, 4; dans les mots dérivés

#### D'une syllabe.

Le son *ia* dans *diable* II St. Gelais; *familiariser*; *familiarité*; *fiacre*; *galimatias*, *liard*; *miniature* Mol. Sganarelle sc. 6; *piastre* Hug. Ruy Blas act. III, sc. 2.

*iai* dans *biais* quelquefois.

*ian* dans *diantre* Mol. le Tart. act. II, sc. 4; *viande* La Font. fabl. I, 18<sup>7)</sup>.

<sup>4)</sup> Gir.-Duv. cite un exemple faux: *combien*.

<sup>5)</sup> Le chiffre II devant une citation marque la II partie de: Ideler und Nolte, Handbuch der französischen Sprache, Berlin 1812, comme IV la IV partie du même livre, Berlin 1842.

<sup>6)</sup> Fables de Florian avec des notes par Madame Amable Tastu, Paris 1843.

<sup>7)</sup> Fables de La Fontaine avec des notes par Madame Tastu. Brux. 1843.

<sup>8)</sup> *riant* est d'une syllabe dans IV Ducis, p. 31: „après ce riant brillant qu'on a nommé grandeur.“

## De deux syllabes.

de ces verbes, p. e. *prière*, Flor. Tobie; dans *rire*, *riez* Delav. Louis XI act. III, sc. 7.

*ie* précédé des consonnes *br*, *dr*, *pr*, *tr*, *vr*, dans les verbes qui ne sont pas terminés en *ier* à l'infinitif, p. e. *devriez* Mol. le Tart. act. I, sc. 1; *voudriez* Rac. Alex. act. II, sc. 5.

*ie* et *ie* suivis d'un *t*, p. e. *piété* II Gresset, Ver-vert IV; *société* Flor., fabl. II, 8; *inquiet* Flor. fabl. IV, 13.

*ie* dans les mots où la terminaison *ier* est précédée d'une double consonne<sup>9)</sup>, comme *gl* et *vr*, p. e. *ouvrier* Flor., fabl. III, 2; *bouclier* Volt. Alz. act. III, sc. 6, *meurtrière* IV Michaud p. 240; *grief* II Piron 1. *ie* dans les polysyllabes en *iel*, et dans les mots en *iesse*, tels que *hardiesse* La Font. fabl. X, 14; *essentiel*; *matériel*; *substantiel*.

*ie* dans *hier* Hug. Cromw. act. I, sc. 1; act. II, sc. 7.

*ien*, s'il sonne comme *ian*, p. e. *conscience*, Flor. fabl. II, 15; *expédient*, II Richer 3; *impatience*, Rac. Alex. act. II, sc. 1; *patient*, Flor. fabl. III, 22; *science*, Flor.

## D'une syllabe.

*ie* non précédé de *br*, *dr*, *pr*, *tr*, *vr* dans les verbes dont l'infinitif n'est pas en *ier*, p. e. Rac. Alex. *dussiez* act. I, sc. 2; *aviez*, *sauriez*, act. II, sc. 1; *pourriez* act. III, sc. 1; *promettiez*, *abandonniez* act. III, sc. 6.

*ie* et *ie* non suivis d'un *t*, et la terminaison *ier*, non précédée d'une double consonne dans la même syllabe, comme Rac. Alex. *amitié* act. I, sc. 3; *prisonnière* act. I, sc. 3; *pieds* act. II, sc. 1; *lauriers* act. II, sc. 1; *fierté* act. II, sc. 2; *lierre*, *vierge*, Delav. Louis XI, act. III, sc. 7; Flor. fabl. *lièvre* III, 7; *volontiers* V, 17; *piège* V, 20; *troisième* II Piron. 1<sup>10)</sup>.

*ie* dans les monosyllabes et quelques polysyllabes en *iel*, tels que *ciel* Rac. Alex. act. I, sc. 3; *miel* Flor. fabl. II, 2; *ministériel*, *pénitentiel*.

*ie* dans *hier* Hug. Cromw. act. I, sc. 3; act. II, sc. 3.

*ie* dans *avant-hier* Mol. le Tart. act. I, sc. 5.

*ien* dans les mots où il se prononce comme dans *bien*, p. e. *chien*, II Piron 1; *chrétien*, Delav. Louis XI, act. II, sc. 7; *combien* Hug. Cromw. act. I, sc. 3; *sien* Rac.

<sup>9)</sup> La Font. ne donne que deux syllabes au mot *sanglier* fabl. II, 19; VIII, 24.

<sup>10)</sup> IV Chateaubr. p. 236 fait *ie* dans *douzième* de deux syllabes: „il entend tout-à-coup vers la douzième heure.“

## De deux syllabes.

fabl. II, 15; dans quelques mots où il se prononce comme dans *bien*: dans *Athénien*, Flor. fabl. III, 17; *comédien*; *Égyptien*, Flor. fabl. III, 17; *grammairien*; *Italien*, IV Chénier p. 177; *lien*, Rac. Alex. act. II, sc. 1; *magicien*, Hug. Cromw. act. II, sc. 10; *méridienne*, Flor. fabl. V, 9; *musicien*; *Phrygien*; *Quintilien*. Dans *ancien*, Flor. fabl. III, 17.

*ieu* dans les polysyllabes, comme Rac. Alex.; *victorieux* act. I, sc. 2; *odieux* act. IV, sc. 2; *furieux* act. IV, sc. 4; *pieux* Flor. fabl. III, 15.

*io* presque toujours, comme dans *Dio-mède* Flor. fabl. II, 17; *in-folios*, Flor. fabl. III, 8; *violent*, Rac. Alex. act. III, sc. 6<sup>11)</sup>.

*ion* dans la 1<sup>e</sup> pers. du plur. du prés. de l'ind. des verbes en *ier* p. e. *associons*, La Font. fabl. V, 2; *prions*, Hug. Cromw. act. III, sc. 15; dans *rire* et ses composés; précédé de deux consonnes dans le conditionnel, p. e. *adjoindrions*, Hug. Cromw. act. I, sc. 9; *coudrions*; *romprions*; *vendrions*; *voudrions*<sup>12)</sup>; précédé de deux consonnes dans la même syllabe au relatif ou au prés. du subj. p. e. *entrions*; *montrions*

## D'une syllabe.

Alex. act. II, sc. 1; *vient* Rac. Alex. act. I, sc. 2; *tienne* II, Volt. 4.

dans *ancien*, Flor. fabl. V, 8.

*ieu* dans les monosyllabes, comme *cieux*, II Volt. 3; *dieux*, II Gresset 4; *mieux*, II Gresset Ver-vert IV; *vieux*, Delav. Louis XI act. I, sc. 5. Dans quelques polysyllabes: *messieurs*, II Piron I; *milieu*, Flor. fabl. V, 1; *plusieurs*, II Gresset Ver-vert I.

*io* dans *babiole*; *fole*, Hug. Cromw. act. I, sc. 4; *pioche*.

*ion* non précédé de la lettre *r* et d'une autre consonne dans le conditionnel, p. e. *aurions*, Delav. Louis XI, act. III, sc. 3; *chéririons*, *rechercherions*, Volt. Alz. act. V, sc. 5<sup>13)</sup>; précédé d'une consonne dans la même syllabe au relat. ou au prés. du

<sup>11)</sup> La Font. VII, 6:

O Médiocrité\*), reviens vite! A ces mots  
La Médiocrité revient. On lui fait place.

Mad. Tastu fait cette observation: „\*)On remarquera que La Fontaine qui fait ici ce mot de quatre syllabes, lui en donne cinq dans le vers suivant. C'est une liberté qui n'est permise qu'à lui.“ Observation fautive! La Fontaine donne, dans tous les deux vers, cinq syllabes à ce mot, comme de droit.

<sup>12)</sup> Exceptionnellement le mot *voudrions* a deux syllabes dans Mol. le Dép. am. act. IV, sc. 2.

<sup>13)</sup> Volt. Alz. II, act. 4 fait *demandions* de quatre syllabes: „Nous te demandions à nos cruels destins.

## De deux syllabes.

Mol. le Tart. act. IV, sc. 3; *recouvrions*; *sabrions*.

dans tous les subst. terminés en *ion*  
p. e. Rac. Alex. *Ephestion* act. I, sc. 2;  
*nation*, act. IV, sc. 2; *occasion* act. IV,  
sc. 3; *lion*, Delav. Louis XI, act. II, sc. 11.

*Oé* et *Oè* ordinairement, comme dans  
*Noé*; *Noël*; *poème*; *poésie*; *poète*<sup>14)</sup>, IV  
Lamart. p. 400; *poétique*.

*Ouai* ordinairement, comme dans *nouait*  
Flor. fabl. I, 18.

*Ouan* toujours: p. e. *louange*, La Font.  
fabl. XII, 9; *secouant*, Flor. fabl. III, 3.

*Oué* et *Oùè* presque toujours: p. e. *louer*  
Flor. fabl. II, 13.

*Oui* ordinairement: p. e. Flor. fabl. *jouis*,  
I, 10; *ouïr*, II, 2<sup>15)</sup>; *éblouit*, II, 13.

*Ua* toujours: p. e. *persuade*, Flor. fabl.  
II, 15.

*Ue* toujours: p. e. *continuer*, Flor. fabl.  
III, 1; *cruels*, Flor. fabl. III, 11; *muet*,  
Flor. fabl. II, 15.

*Ui* dans quelques mots: *bruine*; *bruiner*;  
*contiguïté*, *continuité*; *fluide*, II Colardeau  
1; *fatuité*; *perpétuité*; *ruine*, Mad. Girard.  
Cléop. act. I, sc. 1.

## D'une syllabe.

subj., p. e. *cherchions*, Rac. Alex. act. III,  
sc. 6; *préparions*, Mol. le Tart. act. II, sc.  
4; *puissions*, Flor. fabl. II, 10; *voulions*,  
Flor. fabl. III, 2.

dans l'imparf. du subj. comme *lussions*;  
*parlassions*; *voulussions*.

*Oé* et *Oè* exceptionnellement dans *coëffé*,  
Mol. le Tart. act. IV, sc. 3; *moëlleuse*,  
Mol. le Tart. act. II, sc. 3; *poële*, La  
Font. fabl. IX, 10.

*Ouai* dans l'interj. *ouais*, Mol. le Tart.  
act. II, sc. 2.

*Oùè* dans *fouet*, *fouetter*, Hug. Cromw.  
act. II, sc. 11; act. III, sc. 2.

*Oui* dans la particule d'affirmation, p.  
e. Hug. Cromw. act. II, sc. 10.

*Ui* ordinairement p. e. *aiguillonne*, II  
Colardeau 1; *aiguiser* Boil. art. poët. II;  
*appui*, Flor. Tob.; *aujourd'hui*, Flor. fabl.  
V, 6; *bruit*, Rac. Alex. act. I, sc. 2; *con-*  
*duite*; *construire*; *déguise*, Flor. Tob.; *fuit*,  
II Gresset Ver-vert 4; *luire*; *puits*, Flor.  
fabl. I, 1.

<sup>14)</sup> La Font. fait ce mot de deux syllabes, v. fabl. IX, 6; XII, 9.

<sup>15)</sup> II Moncrif. 3 ne donne qu'une syllabe à ce mot: „je ne dois vous ouïr de ma vie“ est un vers de huit syllabes.

## §. 5.

Il est déjà dit qu'à la fin des vers les syllabes en *e* muet ne comptent pas dans le nombre des syllabes; mais à toute autre place du vers, elles comptent aussi bien que toutes les autres syllabes; p. e.

Je sais que c'est beaucoup que ce que je demande. (Corneille.)  
est un vers de douze.

Mais il faut que ces syllabes commencent par une consonne, qui donne, pour ainsi dire, du corps à l'*e* muet; p. e. *ce, que*. Ainsi les syllabes ou d'*e* muet tout nu, comme la seconde syllabe du mot *joie*, ou commençant par *e* muet et terminées en une ou plusieurs consonnes muettes, comme la seconde syllabe de *joies, crient*, sont insupportables en vers.

1) Donc c'est une règle strictement observée que tout mot terminé en *e* muet, précédé d'une ou de plusieurs voyelles, comme *aimée, armée, finie, haie, joie, plaie proie, rue, vue*, ne peut être suivi d'un mot commençant par une consonne, bien que la mesure soit observée. Ainsi l'on ne peut pas dire:

N'écoutez que l'amour, la joie, les plaisirs,

il faut:

N'écoutez que l'amour, la joie *et* les plaisirs,

pour pouvoir faire élision de l'*e* muet en *joie*. <sup>16)</sup>Autrement ces mots ne sont tolérables qu'à la fin du vers <sup>17)</sup>, p. e. Rac. Alex., act. I, sc. 3:

Eh bien, madame, allez, j'y consens avec joie:

Voyons Ephestion, puisqu'il faut qu'on le voie.

Cependant les mots *vague, dogue*, etc. ne sont pas compris dans cette règle; car *l'u* n'est là que pour effacer le son *ge*, pour empêcher de prononcer *vage, doge*: non plus que le mot *publique*, etc., où *l'u* n'est que signe orthographique, rendant avec *q* un simple son; p. e. Regn. Démocr. act. I, sc. 6:

Mais la longue fatigue, et le chaud qui m'accable.

2) C'est encore une règle toujours suivie que les mots dans lesquels l'*e* muet final, précédé d'une voyelle, est suivi de la lettre *s*, ne peuvent se trouver qu'à la fin des

<sup>16)</sup> C'est pourquoi Piron, les deux tonneaux, en parlant de Prométhée:

Quand *Prométhée*, en un mot, eut fait l'homme —

Souvre, et dans l'ombre, au subtil *Prométhée* —

De *Prométhée* ils voulaient que la race —

le nomme une fois Prométhéus:

*Prométhéus*, Dieu nerveux et trapu.

<sup>17)</sup> Ces mots ne se trouvent au milieu du vers que dans les vers du style bouffon; (v. §. 21) p. e. Scribe, une chaumière et son cœur II, 3. 2.

D'sa foli, d'son extravagance.

vers, où l'e muet n'est pas compté. De tels mots sont p. e. *armoiries, émues, nues, rêveries*. Mol. le Tart. act. V, sc. 5:

Ses trahisons enfin vous sont-elles connues?  
Je suis toute ébaubie, et je tombe des nues.

3) Il en serait de même de la terminaison verbale *ent*, précédée d'une ou de plusieurs voyelles, comme *s'écrient, rallient, donnaient, asseient, emploient, essuient*; mais, puisque ces formes, surtout les 3<sup>mes</sup> personnes du plur. de l'imparf., sont d'un usage si fréquent, les poètes se sont permis de les mettre aussi au milieu du vers, en ne comptant pas *ent* comme syllabe; p. e. Rac. Alex., act. I, sc. 2:

Pour attaquer des rois qui ne l'offensaient pas.  
Et vos coeurs rougiraient des faiblesses du mien,

act. I, sc. 3:

Vos soldats et les miens allaient tout entreprendre,

act. II, sc. 2:

Prétendaient arrêter le vainqueur de l'Euphrate.  
Des héros qui chez vous passaient pour des mortels<sup>15)</sup>.

3) C'est une troisième règle que l'e muet qui se trouve au milieu des mots devant une voyelle, n'est pas compté comme syllabe: p. e. *tuera* n'a que deux syllabes. Dans ce cas on peut aussi omettre l'e muet et marquer d'un accent circonflexe la voyelle précédente, p. e. *tîra*,

II Gresset. Ver-vert I:

L'enjoûment jugera les causes,

II Boufflers 5:

Ils envieront un séjour  
N'effraieront point la tendresse } des vers de sept syllabes,

Hug. Ruy Blas, act. II, sc. 5.

Votre majesté. — Bien. — Il ne le tuera pas,

act. IV, sc. 2:

Mêlé de l'aboïement de trois cents créanciers!

act. IV, sc. 3:

Et s'il me reste un peu d'argent, je l'emploierai

Béranger p. 378:

Ce glaive après purifira vos âmes,

<sup>15)</sup> Quelques grammairiens ne veulent permettre que les quatre: *aient, soient, pouvaient, voulaient*, au milieu du vers, comme les plus indispensables: mais j'ai trouvé tant d'exemples d'autres mots semblables que je ne puis adopter cette règle.

## II. De l'hiatus.

### §. 6.

La loi principale du vers, comme d'une production de l'art, c'est la beauté. C'est pourquoi il faut éviter tout ce qui choque l'oreille. Les Français regardent ainsi l'**hiatus**, c.-à.-d. la rencontre de deux voyelles d'ont l'une finit un mot et dont l'autre commence le mot suivant, p. e. *le vrai amour, le vrai honneur*. H muette n'empêche pas l'hiatus<sup>19)</sup>.

Boileau, art. poét. chant I dit:

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée  
Ne soit d'une voyelle dans son chemin heurtée.

Par cette raison on n'emploie pas en vers la phrase: *il y a*; on dit toujours: *il est*.

La conjonction *et* dont le *t* ne peut jamais être prononcé (exc. dans *et caetera*) ne doit pas se trouver en vers devant un mot qui commence par une voyelle<sup>20)</sup>. P. e., on ne dit pas en vers: à tort et à travers, on dit à tort, à travers, p. e.

Il Piron 1:

Et biens et maux, verse à tort, à travers

Il Volt. 4:

Frappant des mains, bat à tort, à travers.

<sup>19)</sup> Les poètes avant François I ne s'offensaient pas tant de l'hiatus, même ses contemporains n'en sont pas encore tout-à-fait libres, p. e. Il Marot 1:

Car depuis peu j'ai bati à Clément,  
Là où j'ai fait un grand déboursement. —  
Et à Marot, qui est un peu plus loin —  
Roi, en qui sont leurs sciences infuses,

Il Regnier, épitaphe en lui-même:

Qui ne songeai jamais à elle.

Il faut donc taxer d'être vicieux ce vers de La Font. fabl. I, 10:

Et que la faim en ce lieu attirait

Il pouvait dire: ces lieux;

ce vers de Molière, le Tart. act. I, sc. 6:

C'est un homme . . qui . . ah! . . . un homme . . . un homme enfin.

Pour éviter l'hiatus, La Font. fabl. IX, 8 a écrit *fol* au lieu de *fou* qu'on n'écrit ordinairement ainsi que joint adjectivement à un substantif qui commence par une voyelle:

Un fol allait criant par tous les carrefours.

<sup>20)</sup> Il y a donc une faute dans ce vers de La Font. fabl. II, 2.

Or, un jour qu'au haut et au loin.

L'hiatus est permis dans la phrase:

*çà et là*<sup>21)</sup>

L'hiatus est permis dans les interjections répétées: *ah! ah! oh! oh!* p. e. La Font. fabl. IV, 5:

Oh! Oh! quelle caresse et quelle mélodie!

Hug. Ruy Blas, act. III, sc. 4:

Oh oui, j'en suis bien sûr, elle m'a bien parlé.

IV Désaugiers p. 360:

Ah! ah! ah! ah! comment faire.

### §. 7.

Il y a plusieurs moyens d'ôter l'hiatus: l' *l* euphonique, comme dans *si l'on = si on*; le *t* euphonique, comme dans *a-t-il = a il*; la suppression de la voyelle finale. Cette élision se fait en prose dans nombre de cas assez connus. La voyelle finale est alors supprimée non seulement en parlant, mais aussi en écrivant, et remplacée par l'apostrophe, comme *l'art = le art*, *l'eau = la eau*, *j'aime = je aime*, *s'il = si il*. A part ces cas, la prose est assez indifférente pour l'hiatus: mais en poésie il n'est point du tout admissible et on élide chaque *e* muet devant la voyelle suivante. Il faut donc éviter tout-à-fait la rencontre d'un mot terminé par une voyelle avec un mot commençant par une voyelle, à moins que la voyelle finale ne soit *e* muet qui est élidé devant la voyelle suivante: comme dans Volt. *Henr. I, 329*:

Cependant il arrive à cette ville immense<sup>22)</sup>.

<sup>21)</sup> Schmitz, gramm. franç., le prétend du moins.

<sup>22)</sup> Quelques grammairiens disent que l'on évite en général la rencontre d'un son nasal à la fin d'un mot avec une voyelle: p. e. *en vain ils s'unirent*, et que cette rencontre n'est licite que dans trois cas:

1. devant la césure où le repos empêche l'hiatus.

Rac. Alex., act. 3, sc. 6:

Doit soutenir mon nom | et le vôtre à la fois.

La Font. fabl. VI, 3:

Quand la précaution | aux voyageurs est bonne.

2) si le son nasal est accompagné d'une consonne, où l'on fait sonner la dernière consonne

Rac. Alex., act. II, sc. 2:

De quel front ose-t-il prendre sous son appui.

3) dans les cas où l'on fait sonner la consonne nasale sur la voyelle initiale du mot suivant. (v. Stieffel. Syllabaire p. 69 — 72) p. e.

### III. Du repos.

#### §. 8.

Il faut qu'il y ait un certain **repos de sens** après chaque vers. Le péché contre cette règle s'appelle enjambement. Boileau art. poét. Ch. I.

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,  
Fit sentir dans les vers une juste cadence:  
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,  
Et réduisit la Muse aux règles du devoir.  
Par ce sage écrivain, la Langue réparée  
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée,  
Les stances, avec grace apprirent à tomber,  
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Cette règle n'est plus sévèrement observée de l'école moderne, dite romantique: p. e. Hug. Ruy Blas, act. II, sc. 4:

Voir un jeune affamé s'asseoir avec des dents  
Effrayantes, un air vainqueur, des yeux ardents.

Ruy Blas, act. III, sc. 1:

Les uns n'ont pas assez, les autres trop. La ferme  
Du tabac est à vous — —

Hug. Hernan., act. III, sc. 1:

Car ses cheveux sont noirs! car son oeil reluit comme  
Le tien — —

Rac. Alex. act. IV, sc. 1: en un autre que toi

Rac. Alex. act III, sc. 3: je n'ai rien à vous dire.

Il Segrain 3: que ce divin objet.

La raison en serait que le son nasal approche de la voyelle, et qu'ainsi il y a une sorte d'hiatus entre *vain* et *ils* dans l'exemple allégué.

J'ai trouvé tant d'exceptions de cette prétendue règle chez tous les poètes, que je ne puis en faire grand cas. En voilà quelques-uns: Rac. Alex., act. V, sc. 2: eh bien? aimez Porus sans détourner sa perte; act. IV, sc. 1: je sens bien aujourd'hui; La Font. fabl. II, 18: en vain de son train ordinaire; IV, 5 Martin bâton accourt; IX, 2 voit un pigeon auprès; Il Campistron: un son égal au tonnerre; Il La Motte, 2: l'un étoit pour la Blonde; Il Moncrif, 2: en parfum, en grace, en couleurs; Il Moncrif, 3: maman, il faut par complaisance — pour elle, hélas, festin et danse — plus loin, encor; Il Colardeau 2: le tyran ombrageux; Gir. Cléop., act. IV, sc. 6: en vain on punissait; Hug. Ruy Blas, act. II, sc. 4: oh! Dieu, rien, ou du moins; Barth. et Mér. Napol. en Eg. ch. IV: de loin on croirait; IV Ducis, p. 28: le besoin enchanteur; IV Collin, p. 88: on est vieux à vingt ans, libertin à soixante; IV Andrieux, p. 117 la motion aux voix.

Nous ne dirons donc tout crûment: „il faut éviter cette rencontre à moins de faire une faute,“ mais: „il faut éviter cette rencontre, s'il est possible ou autant que possible.“

Bérang. p. 125:

Lise, qui règues par la grâce  
Du Dieu qui nous rend tous égaux.

L'enjambement, comme inévitable, a toujours été permis dans les vers de cinq syllabes et de moins encore: p. e.

Il Bernard, 1:

C'est à l'entour  
De ce domaine —  
Si le temps laisse  
Durer sans cesse

Bérang. p. 49:

Dans un palais j'entre,  
Et je m'assieds entre  
Des grands dont le ventre  
Se porte un défi.

L'école classique, pour ne pas faire d'enjambements, était souvent forcée à des inversions hardies; l'école moderne, au contraire, qui n'aime pas de ces inversions, se permet quelquefois des enjambements.

### §. 9.

Il faut encore qu'il y ait un certain **repos de sens** après la sixième syllabe des vers de douze, dits Alexandrins: p. e. Boileau, art. poét., chant I:

Ayez pour la cadence | une oreille sévère.  
Que toujours en vos vers | le sens coupant les mots  
Suspende l'hémistiche, | en marque le repos.

et après la quatrième des vers de dix: p. e.

Il Gresset, Ver-vert I:

Vous près de qui | les Graces solitaires  
Brillent sans fard, | et règnent sans fierté;  
Vous, dont l'esprit, | né pour la vérité,  
Sait allier | à des vertus austères  
Le goût, les ris, | l'aimable liberté, etc.

Chacune de ces deux parties s'appelle hémistiche, le repos s'appelle la césure.

C'était la règle rigoureusement observée du temps de Boileau; l'école romantique ne l'observe plus si strictement. Bien que la césure ne se trouve pas à cheval sur un mot, comme dans

Sur des ailes des a|mours elles sont parties,

ces poètes ont bon nombre de vers où il n'y a pas de repos réel, où la césure immobile est effacée par une autre (vers brisé) p. e.: Lamart.

Et notre amour || était | beau comme l'espérance.

Hug.

Soyez fiers! || vous avez | fait autant que vos pères.

Nous ne trouvons pas que cette négligence soit ce qu'il y a de plus admirable dans les innovations de l'école moderne: le vers perd en élégance et se rapproche plus de la prose qui ne demande d'autre repos que celui de la ponctuation.

Donc il faut exiger pour l'élégance des vers l'observation de ces trois règles:

- 1) Il faut toujours qu'après la sixième syllabe des Alexandrins et après la quatrième syllabe des vers de dix, un mot soit fini.
- 2) Il faut que la césure ne sépare point deux mots tout inséparables comme
  - a) la préposition et son substantif:

Gir. Cléop., act. I, sc. 1:

Mais je crois que malgré | cet air calme et serein.

Hug. Ruy Blas, act. I, sc. 2:

Je vais dormir avec | le ciel bleu sur ma tête.

act. I, sc. 3:

Je te retrouve, après | quatre ans, toujours le même.

act. III, sc. 2:

Soyez flétris, devant | votre pays qui tombe.

Hug. Hern. act. IV, sc. 2:

Un édifice avec | deux hommes au sommet.

- b) la conjonction composée:

Hug. Ruy Blas, act. I, sc. 1:

Faites le guet afin | que les fâcheux vous laissent.

- c) l'adjectif ou le pronom et son substantif:

Hug. Hern., act. III, sc. 1:

Mais que veux-tu, ma pauvre | enfant? quand on est vieux!

Hug. Ruy Blas, act. I, sc. 3:

J'avais je ne sais quelle | ambition au coeur.

act. II, sc. 4:

Effrayantes, un air | vainqueur, des yeux ardents,

art. IV, sc. 3:

A des fondations | pieuses. Mais je n'ose

à moins qu'il n'y ait plusieurs adjectifs de suite:

Ma foi, c'est une chose | indigne, lâche, infâme!

d) le verbe auxiliaire et son participe:

Hug. Ruy Blas, act. I, sc. 2:

Matalobos me l'a | donné. L'habit du comte.

e) le verbe avec *ne* et *pas*:

Hug. Ruy Blas, act. I, sc. 2:

Bah! mes vingt ans n'étaient | pas encor révolus.

f) le substantif et son génitif:

Hug. Ruy Blas, act. I, sc. 3:

Espère. Le marquis | de Finlas est mon maître.

g) l'adverbe et le verbe:

Hug. Hern., act. I, sc. 2:

Ami, vous avez bien | tardé! mais, dites-moi —

h) les parties d'une phrase adverbiale:

Hug. Ruy Blas, act. I, sc. 2:

Vous ne me donnez pas | du tout d'argent, mon maître.

i) un pronom et le verbe dont il est sujet ou régime:

Tâchez toujours de vous | rendre aimable et poli.

Fuyons les vices qui | vous font perdre la grâce.

3) On évite aussi un *e* muet devant la césure, lequel n'est pas éliminé par une voyelle suivante, pour conserver un son mâle à la conclusion du premier hémistiche:

Flor. fabl. II, 2:

S'écrie: Epargne-le, | nous n'avons plus que lui.

#### IV. De la rime.

##### §. 10.

La **rime** est le rapport exact de deux sons qui terminent deux vers.  
Bérang. p. 394:

A l'hospice un gueux tout perclus  
Voit apparaître son bon *ange*;  
Gaiment il lui dit: Ne faut *plus*  
Que votre altesse se *dérange*.

## §. 11.

On distingue deux sortes de **rimes**: la rime masculine et la rime féminine. La rime masculine est celle qui se termine par des sons pleins, c.-à-d. par toute autre lettre, qu'e muet ou *es* muettes ou *ent* précédées d'une consonne dans les troisièmes personnes du pluriel des verbes, p. e. *bonté, bontés, broc, soldat, maison, prudent, marchait, marchaient, voient*. La rime féminine est celle qui se termine par des sons muets, c.-à-d. par ceux que nous venons de désigner, p. e. *homme, hommes, lisent, donnent, fassent, fussent*.

Les rimes se divisent encore en rimes suffisantes (communes) et en rimes riches. Les rimes suffisantes sont celles qui n'ont qu'un son à peu près semblable. Ainsi p. e. *Racine* et *Messaline*, *traduction* et *pagination* sont deux rimes suffisantes (*ine, tion*); *javeline* et *Messaline*, *nation* et *pagination* ont un son plus semblable (*line, nation*), ce sont deux rimes riches; *saline* et *Messaline*, *imagination* et *pagination* sont deux rimes plus riches encore (*saline, agination*).

## §. 12.

Pour montrer les **qualités** d'une bonne rime, je distingue une partie principale et deux parties accessoires:

1) la voyelle qui constitue principalement la rime — la partie principale: p. e. en *Racine* et *Messaline* *i* est la p. pr.; en *immortalité* et *bonté* *é* est la p. pr.

2) les lettres qui suivent la partie principale; p. e. en *Racine* et *Messaline* *ne* font la partie accessoire qui suit la partie principale; en *immortalité* et *bonté* il n'y a pas de telle partie.

3) les lettres qui précèdent la partie principale: p. e. en *Racine* et *Messaline* il n'y a pas de telle partie; en *immortalité* et *bonté* *t* est la partie accessoire qui précède la partie principale.

## §. 13.

La partie principale doit avoir la même prononciation: *France, naissance*. La diversité de l'orthographe n'empêche point que la rime soit bonne.

On rime donc fort bien:

a) une voyelle avec une autre qui se prononce de même: Rac. Alex., act. I, sc. 1: *Alexandre* et *cedre*; Rac. Alex., act. II, sc. 2: *pays* et *trahis*; II Moncrif 3: *ame* et *femme*; Arménien et *enfin*; Volt. le Temple du goût, *chanson* et *factum*.

b) une voyelle accentuée avec une voyelle non accentuée: Rac. Alex., act. I, sc. 3: *flamme* et *âme*; act. I, sc. 2: *zèle* et *d'elle*; Volt. Alz., act. I, sc. 5: *blessés* et *versez*; Bérang. p. 468 *miserere* et *entouré*.

c) deux voyelles accentuées, mais d'une différente manière: Rac. Alex., act. II, sc. 2: *diadèmes* et *mêmes*.

d) une voyelle avec deux autres: La Font. fabl. VIII, 27: *content* et *faon*;

Rac. Alex., act. II, sc. 5: *être et maître*; II La Motte 1: *procès et frais*; II Thom. 1: *immortelles et ailes*; Bérang. p. 382, 493: *fatigué et gai*; Bérang. p. 151: *protège et neige*; II Segrai 3: *gênes et peines*; Rac. Alex., act. II, sc. 2: *chemin et main*; II Moncrif 3: *assassin et sein*; Rac. Alex., act. III, sc. 2: *nôtres et autres*; La Font. fabl. IX, 18: *chacun et jeun*; Hug. Hern., act. I, sc. 2: *nus et n'eus*.

e) une voyelle avec trois autres: II Dorat 2 mots et beaux<sup>23)</sup>.

f) deux voyelles avec deux autres: Rac. Alex., act. III, sc. 1: *plaine et reine*

g) deux voyelles avec trois autres:

Barth. et Mér. Nap. en Eg. I: *arsenaux et créneaux*; Rac. Alex., I, sc. 3: *valeur et soeur*; IV Millevoye p. 315 *noir et asseoir*; II Marot 1 *sou et saoul*.

On rime aussi *eu* et *ieu*, p. e.: *aveu* et *Dieu*, IV Parcev. p. 108.

h) trois voyelles avec trois autres:

II Volt. 2: *accueil et coup d'oeil*;

II Sedaine *accueil et fauteuil*. —

*ieu* de deux syllabes et *ieu* d'une syllabe riment ensemble: p. e. Volt. Alz., act. I, sc. 1: *lieus et chrétiens*.

Si l'orthographe est sans conséquence, il n'en est pas de même de la quantité: on ne devrait faire rimer que les syllabes longues avec les syllabes longues, et les syllabes brèves avec les syllabes brèves. Les exceptions de cette règle sont fort nombreuses; ce qui se fait d'autant plus aisément que la quantité des syllabes n'est pas bien fixée.

On regarde comme syllabe longue:

1) toute voyelle marquée à l'accent circonflexe p. e. *prêt*.

2) toute voyelle qui précède un son nasal, suivi de toute autre lettre que *m* ou *n*, p. e. *dāse*, et *a* dans *flāme*;

3) la voyelle qui précède *ss*, suivies d'un *e* muet dans les verbes p. e. *donnasse*, et dans *pāsse*, *pāssé*, *sābre*, *sābré*.

4) la voyelle qui précède *rr* qui ne forment qu'un son indivisible, p. e. *terre*.

5) la voyelle qui précède immédiatement *e* muet, p. e. *pr̄ie*.

6) la voyelle qui précède les lettres *z* ou *s*, suivies d'*é* muet, p. e. *époūse*.

7) les singuliers des noms en *s*, *x*, *z*, p. e. *temps*.

On regarde comme syllabe brève:

1) *e* muet p. e. *él̄ever*.

2) toute voyelle qui précède un son nasal suivi de *m* ou de *n*, p. e. *épigrāme*.

3) la voyelle qui précède *ss*, non suivies d'*e* muet dans les verbes, p. e. *donnāssions*, et dans *chāsse*, *māsse*.

4) la voyelle qui précède *bb*, *cc*, *dd*, *ff*, *gg*, *pp*, *tt*; p. e. *ābbé*.

5) la voyelle qui précède *é*, p. e. *pr̄ié*.

6) la voyelle qui précède les lettres *z* ou *s*, suivies d'une voyelle longue, p. e. *époūsée*.

7) les singuliers terminés par toute autre consonne que *s*, *x*, *z*, p. e. *laïl*, *travāil*.

<sup>23)</sup> Hug., Napol. II rime: *Sināi* et *oui*.

- 8) les pluriels en *s, x, z*: p. e. *parfaits*.      8) les pluriels non terminés en *s, x, z*,  
p. e. les *te Deũm*.  
9) la syllabe terminée en *s* ou *r*, suivies  
d'une autre consonne, p. e. *barque, mäsque*.

Voici quelques péchés contre cette règle:

Rac. Alex., act. I, sc. 1, *taches* et *laches*; II Chaulien 1, *Turenne* et *promène*;  
II Thom. 2, *couronnes* et *trônes*; III Grésset 2, *sommes* et *fautômes*; Regn. Démocr.,  
act. I, sc. 6, *chasse* et *passé*; Rac. Athal., act. IV, sc. 3, *opprime* et *abîme*; Delav.  
le départ *quille* et *vite*; Hug. Cromw., act. II, sc. 2, *cassette* et *incomplète*; Bérang.  
p. 13, *hutte* et *flûte*.

Les mots *fer* et *triumpher*, ne riment pas ensemble: il y a bien égalité, mais  
seulement pour l'orthographe, non pour la prononciation<sup>24)</sup>, <sup>25)</sup>, <sup>26)</sup>.

#### §. 14.

Les lettres qui viennent après la partie principale, doivent avoir la même pro-  
nonciation; même si le mot rimant était placé devant un autre commençant par une

<sup>24)</sup> Boileau, Racine, Molière riment p. e. *connaître* et *croître*. On sait par des notices  
expresses de quelques anciens auteurs français, et par des passages comme:

Borjois l'esgardent, plus devint

Qui disoient tout en riant. (vers de 8 syll.) (Idel. et Nolte, Einleitungsband, p. 67),  
quë les syllabes finales des mots *anglais, françois, j'aimois, j'étois*, etc. se prononçaient  
autrefois comme les syllabes *moi, toi*; mais lorsque Henri II, successeur de François I,  
épousa en 1533 Cathérine de Médicis, beaucoup d'Italiens la suivirent à la cour française.  
Ces messieurs qui ne pouvaient pas prononcer *oi*, le changeaient en *ui*, et les courtisans,  
pour plaire à la reine, prenaient aussi cette habitude. Cette prononciation passait bientôt de  
la cour à la capitale et de là aux provinces. Voltaire l'introduisit aussi dans l'orthographe.

Des exemples de cette vieille prononciation se trouvent encore p. e. dans II L. Rac. I.  
*reconnoître* et *croître*; II Bernis I *françois* et *voix*; La Font. fabl. III, 8; XI, 3 *mon-  
noie* et *joie*; IV, 8 *endroit* et *souffroit*; VI, 8 *françois* et *sois*; VII, 18 *françois* et  
*emplois*; XII, 10 *disoit* et *doit*.

Il ne faut pas citer ici Hug. Le roi s'am. act. IV, sc. 5: *roide* ce *froide*, parceque  
*raide* a encore une double prononciation.

La Font. III, 8 rime *étroites* et *retraites*: il prononçait donc contre la règle d'aujourd-  
hui *étrètes*. Ainsi III, 17 *fluët* et *étroit*; IV, 6 *belettes* et *étrètes*. Il rime encore XI,  
1 *croître* et *maitre*; il prononçait donc *crâître*.

<sup>25)</sup> La Font. VII, 8 rime *émeute* et *dispute*. Ce poète, selon le besoin de la rime, se sert des  
diverses prononciations d'un mot. Le peuple prononce encore dans beaucoup de mots *eu*  
comme *u*.

<sup>26)</sup> Dans le vers de Malherbe, de Gombaud, de Voiture, de Corneille, etc. *er* fermé dont la  
lettre *r* est muette aujourd'hui, rimait avec *er* ouvert dont la lettre *r* sonne: p. e. Mol.  
Amphitr. act. III sc. II:

Etouffe ici les bruits qui pouvaient éclater,

Un partage avec Jupiter

On faisait donc sonner la lettre *r* en éclater (*rime normande*).

voyelle, où il faudrait faire sonner la consonne finale: p. e. *Racine* et *Messaline*, *immortalités* et *bontés*. Ainsi a) la consonne simple rime bien avec la consonne double: p. e. Rac. Alex., act. I, sc. 3: *Taxile* et *tranquille*; IV Chateaubr. p. 235: *cruel* et *Cromwell*; Rac. Alex., act. I, sc. 3: *âme* et *flamme*; Barth. et Mér. Nap. en Eg., ch. IV: *monotone* et *résonne*; La Font. fabl. VII, 12: *Pape* et *échappe*; Hug. Hern., act. II, sc. 2: *avare* et *Navarre*; Rac. Alex., act. II, sc. 2: *Euphrate* et *flatte*.

b) une consonne avec une autre consonne qui se prononce de même: La Font. fabl. IX, 1: *dis-je* et *oblige*; IV, 17: *maison* et *nom*; Flor. la Poule de Caux, *coq* et *roc*; Rac. Alex., act. II, sc. 1: *défenses* et *défiances*; Barth. et Mér. Nap. en Eg., ch. II: *Caucase* et *gaze*.

c) Une consonne avec deux autres: Rac. Alex., act. I, sc. 1: *menace* et *basse*; Bérang. p. 420: *philosophe* et *étouffé*.

d) *t* et *th*: Rac. Alex., act. II, sc. 1: *suite* et *Scythe*; Barth. et Mér. Nap. en Eg., ch. II: *granit* et *zénith*.

e) *n* ou *nn* avec *nn*: Rac. Alex., act. II, sc. 5: *Axiane* et *condamne*; La Font. fabl. VI, 3: *automne* et *bonne*.

f) Une ou deux consonnes muettes qui se trouvent devant *s* ou *t* à la fin d'un mot, n'empêchent pas la rime: Rac. Alex., act. I, sc. 2: *pas* et *états*; *vous* et *coups*: act. II, sc. 2: *épars* et *étendards*; Nap. en Eg., ch. I: *Memphis* et *filis*; II Nivern. 2: *bois* et *doigts*; Regn. Démocr., act. I, sc. 2: *bas* et *almanachs*; Hug. Dieu est toujours là: *rit* et *Jésus-Christ*; II Nivern. 2: *bois* et *doigts*; Rac. Alex., act. III, sc. 2: *éclatants* et *temps*; II Quinault 5: *bords* et *mots*; II Moncrif 3: *temps* et *blancs*; II Léonard 1: *rangs* et *grands*<sup>25)</sup>.

g) La consonne finale *d* rime avec *t*, *c* avec *g*: Rac. Alex., act. IV, sc. 4: *attend* et *inconstant*; act. V, sc. 3: *abord* et *mort*; La Font. fabl. I, 1: *chaud* et *défaut*; II La Harpe 1: *flanc* et *sang*.

h) Les mots terminés en *s*, *x*, *z*, riment entre eux, parce que même en faisant sonner ces trois consonnes muettes devant une voyelle suivante, il faudrait les faire sonner toutes les trois comme *s*: Rac. Alex., act. I, sc. 3: *vous* et *jalous*: II Quinault 4: *jamais* et *paix*; Rac. Alex., act. III, sc. 1: *précipités* et *souhaitez*; Hug. Ruy Blas, act. III, sc. 5: *probités* et *écoutez*.

On rime aussi bien, s'il y a une ou plusieurs consonnes muettes devant *s*, *x*, *z*; Rac. Alex., act. IV, sc. 2: *malheureux* et *noeuds*; La Font. fabl. IV, 21: *eux* et *boeufs*.

Mais on ne rime pas p. e. *embarras* et *soldat*; *loup* et *courroux*; *jamais* et *parfait*: *je prends* et *il comprend*; *je dors* et *il sort*; *j'étais* et *il était*; *paix* et *forfait*; *disent* et *marchandises*; *fussent* et *surfaces*; *tout* et *coup*; *loi* et *voix*; *vérité* et *méditez*.

<sup>25)</sup> Il Regnier rime: *ennuis* et *juifs*.

Deux exceptions de cette règle sont pourtant assez fréquentes; pour ne pas dire que la rime soit alors vicieuse, nous dirons avec raison qu'elle est alors moins bonne. 1) On trouve souvent qu'un mot terminé par un son nasal rime avec un autre qui ajoute encore une consonne au son nasal: p. e. Regn. Démocr., act. II, sc. 3: *maintien* et *vient*; La Font. fabl. II, 12: *talon* et *long*; VIII, 21: *croyez-m'en* et *nullement*; VIII, 27: *faon* et *content*; IX, 14: *bon* et *bond*; IX, 4: *menton* et *donc*; II Grécourt 2: *Satan* et *enfant* et *s'entend*; Hug. Ruy Blas, act. IV, sc. 3: *pardon* et *donc*; Bérang. p. 6: *l'an* et *blanc*; p. 201: *Acoran* et *Ferrand*; p. 326: *violon* et *long*; p. 400: *bourdon* et *donc*.

Souvent le son nasal est suivi de deux différentes consonnes: p. e. La Font. fabl. II, 14: *étang*, *autant* et *camp*; II Grécourt 2: *champ* et *tremblant*; II Moncrif 3: *sang* et *plaignant*; II Thom. 2: *rang* et *grand*; Bérang, p. 43: *gland* et *blanc*; IV Chénier p. 151: *sang* et *mugissant*; Delav. Louis XI, act. II, sc. 7: *sang* et *menaçant*.

2) Un mot terminé en *ar*, *er*, *or*, *our* rime avec un autre terminé en *ard*, *art*, *erd*, *ord*, *ort*: p. e. La Font. fabl. I, 6: *encor* et *fort* et *d'abord*; V, 2: *fer* et *couvert*; V, 8: *hiver* et *vert*; VI, 6: *encor* et *d'accord*; X, 1: *trésor* et *fort*; X, 15: *encor* et *port*; XII, 16: *fer* et *s'en sert*; Flor. fabl. I, 7: *encor* et *bord*. Bérang, p. 225 *cour* et *court*; p. 476: *nectar* et *tard*; IV Chateaubr. p. 236: *d'or* et *d'abord*; Hug. Hern., act. IV, sc. 2: *César* et *hasard*<sup>26</sup>).

Comme la lettre finale en *soûl* ne se prononce jamais, les poètes riment ce mot avec *trou*, comme La Font. II, 2; avec *sou*, comme II Marot ép. 1; avec *cou*, comme IV Barbier, p. 566; avec *fou*, comme Regn. Démocr., act. I, sc. 4.

On ne rime point p. e. *volontiers* et *fiers*: car, quoiqu'il il y ait égalité d'orthographe, il n'y a pas égalité de prononciation<sup>27</sup>): de même *filie* ne rime pas avec *ville*; car les sons mouillés ne riment qu'entre eux.

#### §. 15.

La lettre qui précède la partie principale de la rime ne doit pas être égale dans les monosyllabes. Ainsi on rime bien *rue* avec *vue*, mais ces mots ne riment pas avec eux-mêmes, pris dans la même signification: p. e. *pas*, partie de la négation, ne rime pas avec *pas*, partie de la négation, mais avec *pas*, mouvement des pieds. V. §. 16.

Dans les polysyllabes les terminaisons *é*, *er*, *és*, *ez*, *ée* demandent que la con-

<sup>26</sup>) Il faut nommer vicieuses ces rimes: Gir. Cléop., act. I, sc. 1: *or* et *trésors*; act. II, sc. 2: *Sappho* et *défait*; Volt. Alz., act. V, sc. 7: *Chrétien* et *souviens*; Bérang, p. 475: *do* et *tantôt*; Nap. en Eg., ch. III: *canons* et *nom*; Scarron épit. sur lui-même: *éveilles* et *sommeille*; II La Fare 2: *aperçois*, *moi*, *bois*.

<sup>27</sup>) La Fontaine rime *Monsieur* et *flatteur*, fabl. I, 2, IV, 1; *Monsieur* et *rieur*, VIII, 2.

sonne précédente rime aussi: p. e. Rac. Alex., act. II, sc. 2: *inanimé et armé*; act. I, sc. 1: *disputer et ôter*; Rac. Alex., act. III, sc. 6: *donnés et couronnés*; Regn. Démocr., act. I, sc. 6: *parlez et voulez*; Rac. Alex., act. III, sc. 6: *causée et aisée*.

Donc la rime est mauvaise p. e.: II Grécourt 2: *damné et grillé*; La Font. fabl. I, 5: *felicité, pelé, attaché*; I, 10: *passé, né*; II, 3: *volé, appelé, plaidé, travaillé embrouillé, contesté, tempêté*; VIII, 2: *curé et naïveté*; VIII, 7: *diné et cherché*; IV Collin p. 91: *éveillé et appuyé*. La Font. fabl. II, 2: *délibérer et exécuter*; IX, 1: *enlever et porter*; X, 1: *empaqueter, porter, trainer*; IX, 3: *bigarrée, marquetée, mouchetée*.

Pour que la rime soit bonne, il faut encore que la consonne précédente rime dans les terminaisons: *a, i, ie, is, it, u, ue, us, ut, ant*, et *ent* nasales: p. e. II Marot I: *pilla et habilla*; Rac. Alex., act. III, sc. 2: *raffermi et ennemi*; act. IV, sc. 1: *poursuivie et vie*; II Boufflers 5: *mépris et gris*; Regn. Dém., act. I, sc. 3: *écrit et rit*; Rac. Alex., act. IV, sc. 2: *combattu et vertu*; act. I, sc. 2: *connue et nue*; act. IV, sc. 1: *superflus et plus*; act. III, sc. 1: *éloignement et tourment*.

La rime n'est donc pas assez bonne: p. e. dans La Font. fabl. VIII, II *Monomotapa et là*; IX, 2: *retourna et arriva*; X, 4: *pêchera et va*; II Moncrif, 3: *pleura et enferma*; II Panard 2: *cela et va*; II Gresset, Ver-vert 2: *là et mourra*; La Font. VIII, 14: *puni et rempli*; IX, 14: *envi et ainsi*; II Moncrif 3: *ainsi et ami*; Lamart. Adieu: *Bissy et ami*; La Font. I, 18: *prie et cérémonie*; IV, 5: *vie et gratifie*; VIII, 8: *compagnie et plaisanterie*; IX, 1: *convie et supplie*; II St. Lamb. 1: *embellie et vie*; II Gresset 3: *génie et vie*; Volt. Alz., act. III, sc. 5: *rougie et vie*; II Moncrif 3: *mélancolie et Arménie, tragédie et chérie*; La Font. fabl. I, 4: *promis et péris*; VI, 3: *Iris et avertis; plis et mis*; VIII, 2: *logis et soucis*; Regn. Démocr., act. I, sc. 6: *ris et ennemis*; II Segrais 1: *rajeunit et languit, fleurit et vit*; II Gresset 1: *inconnu et perdu*; II Gresset Ver-vert IV: *convaincu et vertu*; II Colardeau: *connu et vécu*; La Font. V, 14: *due et salue*; VIII, 14: *apparue et reconnue*; XI, 2: *distribue et vue*; II Moncrif 3: *vue et pointue*; Rac. Alex., act. II, sc. 1: *perdus et Porus*; act. III, sc. 4: *vaincus et Porus*; La Font. VIII, 2: *plus et écus*; IX, 1: *perdus et plus*; II La Fare 3: *abus et vertus*; II Déshoul. 2: *assidus et plus*; II Colardeau 1: *reçus et crus*; Volt. Alz., act. II, sc. 4: *vertus et inconnus*; La Font. fabl. IX, 1: *pourtant et enfant et pleurant*.

Les autres terminaisons n'exigent pas que la consonne précédente rime aussi; la rime est suffisante sans cela.

#### §. 16.

Il y a encore quelques règles à observer regardant la rime:

a) On ne doit pas faire rimer un mot avec lui-même, pris dans une même acception, comme dans II Aubert 2:

Nos semblables jamais ne pénétrèrent là.  
 Un merle en un couvent élevé dès l'enfance  
 En voyageant au loin parvint à ces gens-là

Millevoye, l'Anniversaire:

Son image est toujours présente à ma *tendresse*.  
 Ah! quand la pâle automne aura jauni les bois,  
 O mon père, je veux promener ma *tendresse*  
 Aux lieux où je te vis pour la dernière fois.

Mais lorsque le même mot n'a point la même acception, la rime est bonne:  
 p. e. Rac. Alex., act. I, sc. 3:

Contre un fier ennemi précipitez vos *pas*;  
 Mais de vos alliés ne vous séparez *pas*.

La Font. fabl. III, 7:

Chacun a son défaut, où toujours il *revient*.  
 Honte ni peur n'y remédie.  
 Sur ce propos d'un conte il me *revient*.

II Thom. I:

Tandis que ton pouvoir m'entraîne vers la *tombe*  
 Jose, avant que j'y *tombe*.

Hug. Hern., act. I, sc. 2:

Savez-vous qui je *suis*  
 Maintenant? — Monseigneur, qu'importe! je vous *suis*.

II Dorat. 3:

Souffle par l'écho de mes *sens*!  
 Céleste et lumineux phosphore!  
 Je vois, je pense, je te *sens*.

La Font. fabl. VI, 11:

Belle nécessité d'interrompre mon *somme*!  
 Le sort de sa plainte touché,  
 Lui donne un autre maître; et l'animal de *somme*  
 Passe du jardinier aux mains d'un corroyeur.

b) On ne doit pas non plus faire rimer un simple avec son composé, comme

II Dorat 3: Puisse à ce bonheur trop serein

La capricieuse *fortune*,  
 De quelques instans d'*infortune*  
 Mêler les utiles leçons.

La Font. fabl. IX, 14:

En sais-tu tant que moi? J'ai cent ruses au *sac*.  
Non, dit l'autre, je n'ai qu'un tour dans mon *bissac*.

Mais les simples qui n'ont plus aucun rapport sensible avec leur composé riment parfaitement: p. e.

II J. B. Rousseau 2:

Apprends que la seule sagesse  
Peut faire les héros *parfaits*:  
Qu'elle voit toute la bassesse  
De ceux que ta faveur a *faits*.

II Moncrif 2:

Les chansons, les fleurs, le *printemps*,  
Voilà vos plus chers *passetemps*.

II Colard. 1:

Ses utiles troupeaux, ses valets, et lui-même,  
Sous un abri commode ont trouvé, par tes *soins*,  
Ce qu'il faut au bonheur, ce qu'il faut aux *besoins*.

Barth. et Mér. Nap. en Eg. ch. II:

Aux premières lueurs de l'aube, sur la *rive*,  
Épuisé de sa course, un messager *arrive*.

ch. III:

Déjà les Mamelucks, lancés de toutes *parts*,  
Assiègent des Chrétiens les mobiles *remparts*.

c) Les deux hémistiches d'un vers ne doivent pas rimer ni même avoir une consonnance de sons, comme dans:

Écoute, ami, je *crois* qu'en observant les *lois*  
Les peuples sont heureux —

d) On évite même les mots qui ont l'air de rimer dans le corps d'un vers, comme dans:

Du *destin* des *Latins* prononcer les oracles.  
Les *lois* dans l'univers sont au-dessus des *rois*.

e) Le dernier hémistiche d'un vers ne doit ni rimer ni même avoir une apparence de rime avec le premier du vers suivant, comme dans Delille, le curé de camp.:

Il est pour le village une autre *providence*,  
Quelle obscure *indigence* échappe à ses bienfaits?

f) Il ne faut pas non plus que les deux premiers hémistiches de deux vers qui se suivent l'un l'autre, riment ensemble, comme dans Rac. Athal., act. 1, sc. 2:

Qui sait, si cet *enfant* par leur crime entraîné  
Avec eux en *naissant* ne fut pas condamné?  
Si Dieu le *séparant* d'une odieuse race — —

à moins qu'il n'y ait répétition, comme dans

Qui cherche vraiment *Dieu*, dans lui seul se repose,  
Et qui craint vraiment *Dieu*, ne craint rien autre chose.

Mol. le Tart., act. V, sc. 3:

Je l'ai vu, dis-je, *vu*, de mes propres yeux vu,  
Ce qu'on appelle *vu*.

g) On ne doit pas faire rimer le dernier hémistiche d'un vers avec le premier du vers précédent, comme dans:

Contre le mur *voisin* m'écrase de sa roue  
En voulant me sauver des porteurs *inhumains*.

h) Il ne faut pas non plus que les rimes masculines et féminines dans les vers croisés (v. §. 17) aient une même consonnance, comme dans La Font. fabl. 1, 2:

Vous êtes le phénix des hôtes de ce *bois*.  
A ces mots le corbeau ne se sent pas de *joie*;  
Et, pour montrer sa belle *voix*,  
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa *proie*.

i) ni que les rimes masculines et féminines qui se suivent les unes les autres dans les vers à rimes plates (v. §. 17), aient une même consonnance, comme dans Il St. Lamb. 2:

Je voyais les moissons du soleil *éclairées*,  
Ondoyer mollement sur les plaines *dorées*;  
Des forêts s'élever sur les monts *écartés*;  
Des arbres couronner les bourgs et les *cités*.

k) Dans les vers à rimes plates les mêmes rimes ou celles qui se ressemblent ne doivent point reparaitre deux fois de suite, comme dans Volt. Henr. VI:

Soudain Potier se lève, et demande *audience*:  
La rigide vertu faisait son *éloquence*.  
Dans ce temps malheureux par le crime *infecté*  
Potier fut toujours juste, et pourtant *respecté*  
Souvent on l'avait vu, par sa mâle *constance*,  
De leurs emportements réprimer la *licence*,  
Et conservant sur eux sa vieille *autorité*,  
Leur montrer la justice avec *impunité*.

## §. 17.

Il n'y a point d'ouvrage en vers où les rimes masculines ne soient mêlées avec les rimes féminines. On observe généralement aujourd'hui de mêler les rimes masculines et féminines de manière que deux différentes rimes de même espèce ne se trouvent jamais ensemble dans une même suite de vers<sup>28)</sup>, c.-à-d. qu'une rime masculine ne peut être suivie que de la rime masculine qui y répond, ou d'une rime féminine: ce qui n'était point pratiqué par les anciens poètes qui mêlaient toutes les rimes au hasard<sup>29)</sup>.

Quant à la suite des rimes masculines et féminines dans un même poème, les vers sont 1) à rimes plates ou suivies: ceux dont les rimes vont alternativement deux par deux, comme dans Rac. Alex., act. I, sc. 1:

Quoi! vous allez combattre un roi dont la puissance  
Semble forcer le ciel à prendre sa défense,  
Sous qui toute l'Asie a vu tomber les rois,  
Et qui tient la fortune attachée à ses lois!  
Mon frère, ouvrez les yeux pour connaître Alexandre:

<sup>28)</sup> Par négligence du poète on trouve quelquefois de ces suites défectueuses, p. e. Regn. Démocr., act. IV, sc. 7:

Strabon.  
Et mon sort de tout point est si conforme au vôtre,  
Qu'il semble que le ciel nous ait faits l'un pour l'autre.  
Cléanthis (à part).  
Homme, veuf, ni garçon!  
Strabon (à part).  
Fille, femme, ni neuve!  
Cléanthis (à part).  
Le cas est tout nouveau.  
Strabon (à part).  
L'aventure est très neuve.

Après le second vers il en manque deux de rime masculine. La même faute se trouve encore une fois dans la même pièce, act. V, sc. 4. Cette scène finit par deux vers de rime féminine, et sc. 5 commence par le même genre de rimes.

<sup>29)</sup> Idel. et Nolte, Einleitungsband, Sprachproben p. 343: Ballades du duc Charles d'Orléans:

Trop long-temps vous vois sommeiller,  
Mon coeur, en deuil, en déplaisir;  
Veuillez ce jour vous esveiller:  
Allons au bois le may cueillir  
Pour la coustume maintenir;  
Nous oyrons des oiseaux le glay  
Dont ils font le bois retentir,  
Ce premier jour du mois de may. etc.

Cette ballade n'a que des rimes masculines.

Voyez de toute part les trônes mis en cendre,  
 Les peuples asservis et les rois enchaînés;  
 Et prévenez les maux qui les ont entraînés.

2) à rimes croisées: ceux dont le premier rime avec le troisième, le deuxième avec le quatrième, comme dans IV Chateaubr. p. 237:

Le passé n'est rien dans la vie,  
 Et le présent est moins encor:  
 C'est à l'avenir qu'on se fie  
 Pour nous donner joie et trésor.  
 Tout mortel dans ses vœux devance  
 Cet avenir où nous courons;  
 Le bonheur est en espérance;  
 On vit, en disant: Nous verrons.

3) à rimes mêlées: ceux dont le poète dispose les rimes à son gré, en observant toutefois la règle donnée plus haut: p. e. La Font. fabl. V, 9:

Travaillez, prenez de la peine:  
 C'est le fonds qui manque le moins.  
 Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,  
 Fit venir ses enfans, leur parla sans témoins.  
 Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage  
 Que nous ont laissé nos parents:  
 Un trésor est caché dedans.  
 Je ne sais pas l'endroit; mais un peu de courage  
 Vous le fera trouver: vous en viendrez à bout.  
 Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'out:  
 Creusez, fouillez, bêchez; ne laissez nulle place  
 Où la main ne passe et repasse.  
 Le père mort, les fils vous retournent le champ,  
 Deçà, delà, partout; si bien qu'au bout de l'an  
 Il en rapporta davantage.  
 D'argent, point de caché. Mais le père fut sage  
 De leur montrer, avant sa mort,  
 Que le travail est un trésor.

Il n'est pas permis de laisser un vers sans rime (*vers blanc*), comme p. e. La Font. fabl. VII, 7, v. 21:

Et, flatteur excessif, il loua la colère.

## V. Du langage poétique.

### §. 18.

**Le langage poétique** se distingue du langage prosaïque par :

- 1) l'exclusion de quelques mots. 2) par les licences poétiques qui paraissent  
a) dans le changement des mots, b) dans la construction des mots.

### §. 19.

Il y a plusieurs mots qu'on trouve bien en vers, mais qu'on aime à remplacer par d'autres censés plus poétiques: p. e.

Au lieu de *aussitôt* on aime à dire *soudain*, Delav. les Enf. d'Ed., act. III, sc. 1.

- |       |                  |           |  |
|-------|------------------|-----------|--|
| . . . | <i>autrefois</i> | . . . . . | <i>jadis</i> , Bérang. p. 316.                       |
| . . . | <i>cheval</i>    | . . . . . | <i>coursier</i> , Flor. fabl. I, 2.                  |
| . . . | <i>crime</i>     | . . . . . | <i>forfait</i> , Flor. fabl. III, 18.                |
| . . . | <i>Dieu</i>      | . . . . . | <i>l'Eternel</i> , II St. Lamb. 2.                   |
|       |                  | . . . . . | <i>le ciel</i> , II Chamfort ép.                     |
|       |                  | . . . . . | <i>le Seigneur</i> , Flor. Ruth.                     |
|       |                  | . . . . . | <i>le Tout-puissant</i> , II Scarr. 3.               |
|       |                  | . . . . . | <i>le Très-haut</i> , Flor. fabl. II, 18.            |
| . . . | <i>eau</i>       | . . . . . | <i>onde</i> , Lamart. Souvenir.                      |
| . . . | <i>épée</i>      | . . . . . | <i>glaive</i> , Hug. Cromw., act. I, sc. 1.          |
| . . . | <i>espérance</i> | . . . . . | <i>espoir</i> , Rac. Androm., act. I, sc. 4.         |
| . . . | <i>homme</i>     | . . . . . | <i>les humains</i> , Regn. Démocr., act. III, sc. 5; |
|       |                  | . . . . . | <i>mortel</i> Flor. fabl. II, 18.                    |
| . . . | <i>mariage</i>   | . . . . . | <i>hymen</i> , Regn. Démocr., act. II, sc. 1;        |
|       |                  | . . . . . | <i>hyménée</i> , Mol. l'Etourdi, act. 5, sc. 14.     |
| . . . | <i>pensée</i>    | . . . . . | <i>penser</i> , La Font. fabl. III, 1; VIII, 26.     |
| . . . | <i>plusieurs</i> | . . . . . | <i>maint</i> , La Font. III, 13.                     |
| . . . | <i>travail</i>   | . . . . . | <i>labeur</i> , Hug. Regard.                         |

Les conjonctions et adverbess suivants sont réputés prosaïques :

*afin que, à moins que, c'est pourquoi, d'ailleurs, de façon que, de manière que, de sorte que, en effet, en sorte que, outre que, parce que, puisque, vu que.*

### §. 20.

Les licences poétiques consistent principalement :

- 1) dans le changement des mots. Ce changement est A) une augmentation:  
Au lieu de *grâce au ciel* on peut dire *grâces au ciel*, Rac. Phèdr., act. I, sc. 3.  
. . . *guère* . . . . . *guères*, Regn. Démocr., act. II, sc. 4.



g) On supprime le *d* final en *piéd* en écrivant *pié*, comme Hug. Ruy Blas, act. III, sc. 5, pour rimer avec *pitié*<sup>30)</sup>.

<sup>30)</sup> Notons encore quelques licences, la plupart non consacrées par l'usage de tous les poètes, mais qu'un seul ou quelques-uns d'entre eux se sont permises une ou deux fois. Ces licences paraissent

- 1) dans une augmentation des mots: La Font. fabl. IV, 22: *culebutants* pour *culbutants*; XII, 25, *rates* pour *rats*.
- 2) dans un raccourcissement: La Font. fabl. X, 8 et 12: *respec* et *circonspec* pour *respect* et *circonspect* pour rimer avec *bec*; XII, 12: *sourci* pour *sourcil* p. r. a. *aussi*; Hug. Cromw., act. III, sc. 7: *remord* pour *remords* p. r. a. *mylord*.
- 3) dans l'emploi de vieux mots, p. e. La Font. IV, 10: *accoutumance* pour *habitude*; III, 8: *aragne* pour *araignée*; IV, 20: *chevance* pour *bien*; V, 6: *crins* pour *cheveux*; IV, 20: *déduit* pour *divertissement*; VI, 1: *à l'environ*; le sing. n'est plus d'usage II, 12: *fourmis* pour *fourmi*; VI, 12: *liesse* = *joie*; XII, 1: *los* pour *louange*; II Gress. Ver-vert II: *onc* = *jamais*; La Font. XI, 3; *ost* = *armée*; II, 20; III, 7: *treuve* = *trouve*.
- 4) dans l'aspiration non observée: Volt. Alz., act. 1, sc. 2: Aurait rendu comme eux leur Dieu même haïssable. — Volt. l'Enf. prod., act. IV, sc. 3: Je meurs au moins sans être haï de vous.
- 5) dans la formation du pluriel des noms: Il Chapelle *culs-de-jattes*, pour *culs-de-jatte*, à cause de la rime avec *casematte*. — IV Chénier, p. 180: Ne plus vous voir, ô *chefs-d'oeuvres* antiques — au lieu de *chefs-d'oeuvre* pour éviter l'hiatus.
- 6) dans le genre des mots: *Amour*, fem. au sing., La Font. VIII, 22: par amour singulière. *Amour* était autrefois des deux genres; on use encore de cette liberté en poésie: autrement ce n'est plus qu'au pluriel qu'on le fait du genre féminin. Regn. Démocr., act. II, sc. 1: que quelque amour nouvelle. *Guide*, fem. La Font. VII, 17: la guide nouvelle; *Ongle*, fem. La Font. VI, 15: *Ongle* est aujourd'hui masculin. *Dupe* du genre masculin. La Font. IX, 8: un des dupes. Ce mot avait autrefois les deux genres. *Oeuvre*, masculin. La Font. XII, 2: un oeuvre imparfait.
- 7) dans la suppression de l'article a) *défini*: Hug. Canar.: Espagne; Hug. Lui: Tasse. Il Gresset, Ver-vert II: Désir leur vint d'en voir la vérité; b) *partitij*: Ver-vert, 1: Que parcourir bords lointains et barbares.
- 8) dans l'emploi des adjectifs: *Maline*, fem. de malin, La Font. VI, 15. La prononciation de *gue* et *guée* n'était point invariable. La Font. XII, 23 confond *étrange* et *étranger*, en disant des nations *étranges*.
- 9) dans l'omission des pron. pers. Il Moncrif 3: Avant que pour jamais la fuie — et: Il vous écrit; c'est pour permettre Que l'oubliez.
- 10) dans l'omission du pron. dém. Rac. Athal., act. IV, sc. 1: Voici qui vous dira = voici celui qui vous dira.
- 11) dans l'omission du pron. relatif. La Font. VIII, 6: Qu'est-ce cela? = qu'est-ce que cela?
- 12) dans l'emploi d'*aucun* au sens affirm. et au plur. La Font. XII, 19: Il est un singe dans Paris A qui l'on avait donné femme; Singe en effet d'aucuns maris, Il la battait. — Le pluriel n'est plus usité que dans le langage du palais.
- 13) dans la formation singulière du futur d'*émouvoir*: Regn. le Lég. univ., act. II, sc. 6: *émouvera* pour *émouvra*.
- 14) dans la formation singulière du subj. prés. du verbe *dire*: *que je die* pour *que je dise*: Mol. les Femm. sav., act. III, sc. 2; La Font. IV, 15.

## §. 21.

Quelques poètes, dans des poésies légères, surtout dans les Vaudevilles, imitent le langage du peuple. Quant à la versification, ces vers se distinguent des autres principalement par la suppression arbitraire de l'e muet, soit à la fin devant une consonne soit au milieu des mots; p. e. Bérang. p. 121 —122:

- 
- 15) dans la substitution du sing. au plur. La Font. IV, 13: Ane, cheval et mule, aux forêts *habitait*, pour *habitaient*.
- 16) dans la substitution de la troisième personne à la seconde personne Il Bern. 4: c'est toi qui me *tue*, au lieu de *tues*, pour rimer avec *éperdue*.
- 17) dans l'accord du part. présent. Le part. prés. n'est plus déclinable; on le trouve avec la terminaison du pluriel dans les anciens auteurs, quand la rime le demande, p. e. La Font. II, 5:  
 Plusieurs se sont trouvés qui, d'écharpe *changeants*,  
 Aux dangers, ainsi qu'elle, ont souvent fait la figue.  
 IV, 22: Et les petits, en même temps, *Voletants*, se *culebutants*, Délogèrent tous sans trompette.  
 Flor. fabl. V, 2: D'un oeil plein de colère L'un l'autre ils vont se *mesurants*. (pour rimer avec *flancs*.)
- 18) dans l'accord du part. pass. Quelques poètes se permettent de faire le part. pass. déclinable ou indéclinable, non selon les règles de la grammaire, mais selon l'exigence du vers, p. e. Rac. Athal, act. V, sc. 2: Tantôt à son aspect je l'ai *vu* s'émouvoir. — Il fallait *vue*, parce qu'il s'agit d'Athalie. Voltaire qui a fait la même faute dans son Tancrède, act. IV, sc. 2, prétendait que, si on ne laissait pas aux poètes la liberté de faire le part. déclin. ou indéclin. à volonté, ils devaient renoncer à faire des vers.
- 19) dans la substitution de la préposition à l'adverbe, La Font. II, 7: Si vous pouvez nous mettre *hors*, pour *dehors*. Les anciens poètes confondaient l'adverbe et la préposition.
- 20) dans l'ellipse de la négation *ne*. Rac. Alex., act. I, sc. 3: Sais-je pas que Taxile est une âme incertaine? — Hug. Hern., act. I, sc. 3: A l'empire! A-t-il pas sa France très-chrétienne? — Delav. à Napoléon: Peux-tu rien respecter?
- 21) Dans l'ellipse de la négation *pas*: La Font. IV, 13: De tout temps les chevaux ne sont nés pour les hommes. — Hug. Hern., act. II, sc. 3: Tu ne seras touché par un autre que moi.
- 22) dans la suppression de la préposition *avec*: La Font. VII, 18: Avecque mes regards peut-être un peu trop prompts Ni mon oreille lente à m'apporter les sons —
- 23) Dans l'emploi de la préposition *de*: Rac. Ath., act. I, sc. 4: O mont *de* Sinaï, conserve la mémoire pour: o mont Sinaï. Il Bernis 2: les monts *de* Vésuve et *d'*Etna pour: les monts Vésuve et Etna. Rac. Esth., act. III, sc. 9: se plaît *d'être* adoré, pour *à* être adoré, à cause de l'hiatus. Rac. Athal., act. IV, sc. 2: Vous n'êtes pas encore échappé *de* ma rage pour: *à* ma rage, à cause de l'hiatus. La Font. II, 13: Ne se plaisent *d'*entendre dire, pour: *à* entendre dire, à cause de l'hiatus.
- 24) Dans l'emploi de la prép. *parmi*. La Font. IV, 12: parmi l'antiquité. La prép. *parmi* ne s'emploie aujourd'hui que devant un pluriel.
- 25) Dans la suppression de la conj. *que*. La Font. X, 2: *soit fait* pour: que cela soit fait.
- 26) Dans l'emploi de *devant*. La Font. VI, 16: *devant qu'être* pour: avant que d'être. Anciennement on disait: *devant* au lieu de: *avant*.

Nous qui n'somm's pas d' l'Académie,  
 Souhaitons-lui d'ces p'tits plaisirs-là. — —  
 J'sais mêm' qu'il fait des tragédies. — —  
 Reste à c'te gross'maman que v'là. — —  
 Nous qui n'somm's pas d'z'héros d'théâtre —

p. 127: D'nos Français j'connaissons l's astuces: —

p. 128: Pour leur entré' louons un' fenêtré. —

On élide encore *ai* = e; p. e. Bérang. p. 127: F'saient hausser d'prix.

On élide *ent*. Bérang. p. 128: Viv' nos amis.

On élide *re* dans *notre*, *ordre*, et dans d'autres mots semblables; p. e. Bérang.

p. 128: Not'mouchoir. p. 291: Brav' soldats, v'là l'ord' du jour.

On élide *res*. Scribe, une Chaumière et son coeur, II, 3, 2: D'aut' pensées.

On élide *ou* dans *Monsieur*; p. e. Scribe, Après sc. 2: M'sieur.

On élide *u* dans *tu*. Bérang. p. 170: T'as l'jarret dispos.

On élide *oi* dans *voilà*. Bérang. p. 122. Reste à c'te gross'maman que v'là.

On élide *eu* dans *peut-être*. Bérang. p. 145: Les juges p't-êtr' fraient not' affaire.

On élide *i* dans *qui*. Bérang. p. 171: Moi qu'aime à diner, Dieu merci.

On prononce la phrase: il n'y a pas *gn'a* et l'écrit comme ça. Bérang. p. 144:

Gn'a plus d'argent dans c'gueux d'Paris.

Je passe les autres singularités de ce langage, lesquelles ne se rapportent pas à la versification, comme p. e.: 1) la fausse liaison des mots: Bérang. p. 165 *nom-z* en face = *nom* en face; Quoique j'sois-*t-un* esprit fort = *sois un*. 2) la forme de la prem. pers. du plur. au lieu de celle du sing.: Bérang. p. 127 j'connaissons = *je* connais; 3) *queuques* au lieu de *quelques*: Bérang. p. 129: queuques gens d'occis; 4) *leux* au lieu de *leur*: Bérang. p. 145: Mais le roi n'leux en laisse pas l'temps; 5) *ben* au lieu de *bien*: Scribe, une Chaumière II, 3, 2.

## §. 22.

La licence poétique consiste encore

2) dans la construction des mots. L'école classique, comme je l'ai déjà dit, observait rigoureusement la césure, et se permettait beaucoup d'inversions, même de bien forcées; l'école romantique, moins sévère pour la césure, n'aime pas tant les inversions, à moins que la poésie n'y gagne en énergie. Voici les inversions les plus usitées. Les poètes peuvent mettre

1) le génitif avant son substantif: p. e. II Piron, 1:

Quand *de Japet* le fils, tant bien que mal —

II Gresset, Ver-vert I:

*D'un noble oiseau* la touchante disgrâce —

Flor. fabl. I, 5:

Le petit étranger, sorti de sa coquille  
Des deux époux trompés reçoit les tendres soins.

2) le régime indirect (génitif ou datif) ou la préposition avec son substantif a) avant le régime direct (accusatif), b) entre les parties du verbe composé, c) avant le verbe: p. e. II Gresset, 4:

Du bandeau, qui le rend funeste,  
Ses yeux n'étaient point entourés. —  
La tendre et touchante harmonie  
A leurs jeux doit ses premiers airs;  
A leur noble et libre génie  
Apollon doit ses premiers vers.

II Gresset, Ver-vert I:

Dont il daignait, au retour de la nuit,  
Par sa présence honorer le réduit.

Hug. Hern., act. II, sc. 2:

Mon vieux père a pour vous versé son sang à flots.

3) des adjectifs, qui se trouveraient en prose probablement derrière le substantif, sont mis avant le substantif. II Gresset, Ver-vert I: Transplanté là de l'Indien rivage. Volt. Alz., act. I, sc. 5: L'offensante lenteur de ces retardements. II St. Lamb. I: La bêtante brebis, le taureau mugissant. Flor. fabl. III, 2: Des souterraines eaux qui s'y font un passage. Flor. fabl. V, 5: Une flûte, oubliée en ces champêtres lieux. Hug. Canaris: L'héraldique lion qui fait rugir d'effroi.

On voit bien que le nombre des changemens licites de la construction ordinaire n'est pas trop grand: p. e. il n'est point permis de mettre le régime direct avant le verbe, parce qu'il ne se distingue pas du sujet par la forme (excepté s'il est pronom personnel, où il faut nécessairement le placer avant le verbe, et si l'accusatif est mis en avant et répété après par le pronom correspondant, comme: *cet homme, je le vois*). Il y a des cas dans lesquels l'inversion de l'accusatif n'est pas trop choquante. Le bon goût doit les faire connaître. Voici quelques exemples.

La Font. VII, 12: Qu'il avait à grand tort son village quitté.

VIII, 26: Aucun nombre, dit-il, les mondes ne limite.

IX, 1: Un chat-huant s'en vint votre fils enlever.

X, 1: Mais vous avez cent fois notre encens refusé.

II Moncrif 2: Qui la rose ne chérirait? —

Que fit Vénus? Troie enflamma.

Que fit Pallas? Terreur sema.

II Moncrif 3: Le marchand, en silence,

*L'écrin montrait.* —

Qui n'eût même transe sentie?

Flor. fabl. III, 9: Le roi ne l'entend pas, Et, sans le regarder, *son chemin* continue.

IV, 10: Ce malheureux, dans sa folie, *Les bonnes pommes* ménageait.

IV Chénier, p. 182: *L'Italien* jamais vous n'oublierez.

On trouve çà et là encore d'autres inversions et tolérables et vicieuses: en général chaque inversion qui obscurcit la pensée en doit être bannie<sup>31)</sup>.

## VI. De l'emploi

des différents vers dans les différents genres de poésie et de l'arrangement des vers entre eux.

### §. 23.

Les vers **de douze syllabes**, dits Alexandrins<sup>32)</sup>, qui ont le plus d'harmonie et de majesté, sont les vers dans lesquels, presque sans exception, toutes les épopées et tous les drames sont composés; p. e. Voltaire, la *Henriade* Ch. I:

Je chante ce héros, qui régna sur la France,  
Et par droit de conquête, et par droit de naissance,  
Qui par de longs malheurs apprit à gouverner,  
Calma les factions, sut vaincre et pardonner,  
Confondit et Mayenne, et la Ligue et l'Ibère,  
Et fut de ses sujets le vainqueur et le père. Etc.

Racine, *Athalie*, act. I, sc. 1:

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel;  
Je viens, selon l'usage antique et solennel,

<sup>31)</sup> Voici quelques exemples d'autres inversions:

II Gresset, Ver-vert I: *Pas* n'est besoin, je pense, de décrire.

II Gresset, Ver-vert II: On juge bien qu'étant à telle école

*Point* ne manquoit du don de la parole

*L'oiseau disert.*

II Piron 1: Et qui pourtant *raisonnable* se nomme.

Boileau sat. 1: Que George vive ici, puisque George y sait vivre,

*Qu'un* million comptant, par ses fourbes acquis

De clerc, jadis laquais, a fait comte et marquis.

Flor. fabl. I, 3: Je prends tous les moyens, *inutile* est ma peine.

IV Parny, p. 49: *Fréquentes* sont vos canonades.

Bérang. p. 223: Cela *point* ne vous regarde.

<sup>32)</sup> probablement d'Alexandre de Paris ou Alexandre de Bernay, qui publia en 1184 avec Lambert li Cors le Roman d'Alexandre le Grand.

Célébrer avec vous la fameuse journée  
 Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée.  
 Que les temps sont changés! Sitôt que de ce jour  
 La trompette sacrée annonçait le retour,  
 Du temple, orné partout de festons magnifiques,  
 Le peuple saint en foule inondait les portiques. Etc.

Les vers **de dix syllabes** se trouvent surtout dans les poèmes héroï-comiques, les épigrammes, les épîtres badines, les satires, les madrigaux et d'autres: p. e. II Gresset, Ver-vert, ch. I:

Vous, près de qui les Graces solitaires  
 Brillent sans fard, et règnent sans fierté;  
 Vous, dont l'esprit, né pour la vérité,  
 Sait allier à des vertus austères  
 Le goût, les ris, l'aimable liberté;  
 Puisque à vos yeux vous voulez que je trace  
 D'un noble Oiseau la touchante disgrâce,  
 Soyez ma Muse, échauffez mes accens. Etc.

Les vers **de huit syllabes**, qui ont beaucoup de grâce et de force en même temps, sont employés surtout dans la poésie lyrique; de même que les vers **de sept syllabes**: mais ceux-là sont d'un usage plus fréquent, p. e. IV Millevoye, p. 315:

De la dépouille de nos bois	Triste et mourant, à son aurore,
L'automne avait jonché la terre:	Un jeune homme seul, à pas lents,
Et dans le vallon solitaire	Parcourait une fois encore
Le rossignol était sans voix.	Le bois cher à ses premiers ans. Etc.

II Riboulté, chanson:

Que ne suis-je la fougère,	Que ne suis-je le Zéphire
Où sur le soir d'un beau jour,	Qui rafraîchit ses appas,
Se repose ma bergère,	L'air que sa bouche respire,
Sous la garde de l'Amour!	La fleur qui naît sous ses pas.

Les vers de **six, cinq, quatre, trois, deux et une syllabes** se trouvent principalement entremêlés parmi d'autres plus longs.

Il y a aussi des exemples de poèmes composés exclusivement en vers de six syllabes, comme Béranger, Roger Bontemps, p. 13:

Aux gens atrabilaires	Vivre obscur à sa guise,
Pour exemple donné,	Narguer les mécontents;
En un temps de misères	Eh gai! c'est la devise
Roger Bontemps est né.	Du gros Roger Bontemps.

Bernard: Epître sur l'automne (II Idel. et Nolt. no. 2) est écrite en vers de cinq syllabes.

Suivons les Ménades	Fondant des montagnes,
Dans leurs promenades,	Viendront tour-à-tour
Amis, rendons-nous.	Faire à nos campagnes
Bientôt les Pléiades,	Sentir leur retour.
L'aquilon jaloux,	

Bernard no. 1: le Hameau, imité par Burger, est composé en vers de quatre syllabes<sup>33</sup>). Voici le commencement:

Rien n'est si beau	<i>Ich rühme mir</i>
Que mon hameau!	<i>Mein Dörfchen hier!</i>
Oh quelle image!	<i>Denn schön're Auen,</i>
Quel paysage	<i>Als rings umher</i>
Fait pour Vateau!	<i>Die Blicke schauen,</i>
	<i>Blühen nirgends mehr.</i>

Quant à l'**arrangement** des vers les poèmes sont ou composés de stances ou non.

1) Les poèmes qui ne sont point composés en stances, se divisent en deux classes.

a) le poème répète toujours le même vers, comme dans tous ceux que je viens d'alléguer.

b) le poème est composé en *vers libres*. Dans ceux-ci, l'auteur peut mêler les rimes à son gré, et donner à chaque vers tel nombre de syllabes qu'il juge à propos, sans suivre d'autres règles que celles de la versification. Ce genre se trouve surtout dans les poèmes qui ne demandent qu'un style simple et familier, tels que les fables et les contes. Les petits poèmes lyriques en vers libres reçoivent un nom particulier d'après le nombre de vers dont ils sont composés: on parle de *quatrain*, de *sixain*, de *huitain*, de *dixain*. Comme exemple d'un poème à vers libres je cite une fable de Florian I, 7: la Carpe et les Carpillons.

„Prenez garde, mes fils, côtoyez moins le bord,  
Suivez le fond de la rivière;  
Craignez la ligne meurtrière  
Ou l'épervier plus dangereux encor.“

<sup>33</sup>) J'ai lu quelque part une énigme en vers de trois syllabes:

C'est au champ	Heureux l'âge
Qu'on me cueille,	Dont les dents
Et ma feuille	Aisément
Aux passans	De ma loge
Sert d'ombrage.	Me délogent.

C'est ainsi que parlait une carpe de Seine  
 A de jeunes poissons qui l'écoutaient à peine.  
 C'était au mois d'avril; les neiges, les glaçons,  
 Fondus par les zéphyr, descendaient des montagnes;  
 Le fleuve enflé par eux s'élève à gros bouillons,  
 Et déborde dans les campagnes.  
 „Ah! ah! criaient les carpillons,  
 Qu'en dis-tu, carpe radoteuse?  
 Crains-tu pour nous les hameçons?  
 Nous voilà citoyens de la mer orageuse;  
 Regarde: on ne voit plus que les eaux et le ciel;  
 Les arbres sont cachés sous l'onde;  
 Nous sommes les maîtres du monde;  
 C'est le déluge universel.  
 — Ne croyez pas cela, répond la vieille mère;  
 Pour que l'eau se retire, il ne faut qu'un instant:  
 Ne vous éloignez point, et, de peur d'accident,  
 Suivez, suivez toujours le fond de la rivière.  
 — Bah, disent les poissons, tu répètes toujours  
 Mêmes discours.  
 Adieu, nous allons voir notre nouveau domaine.  
 Parlant ainsi, nos étourdis  
 Sortent tous du lit de la Seine,  
 Et s'en vont dans les eaux qui couvrent le pays.  
 Qu'arriva-t-il? les eaux se retirèrent;  
 Et les carpillons demeurèrent;  
 Bientôt ils furent pris  
 Et frits.  
 Pourquoi quittaient-ils la rivière?  
 Pourquoi? Je le sais trop, hélas!  
 C'est qu'on se croit toujours plus sage que sa mère,  
 C'est qu'on veut sortir de sa sphère,  
 C'est que . . . c'est que . . . Je ne finirais pas.

2) Les poèmes écrits en stances se divisent encore en deux classes. Une stance est un certain nombre de vers ayant un sens complet. Les stances sont a) régulières, quand elles ont le même nombre de vers, le même entrelacement de rimes, et une même correspondance de grands et de petits vers (s'ils ne sont pas tous de la même mesure). Les autres, où une ou plusieurs de ces conditions ne sont pas strictement observées, s'appellent b) des stances irrégulières. Il faut encore que, si la première stance finit par une rime masculine, la seconde commence par une rime

féminine, ou ce qui est la même chose, que le premier et le dernier vers d'une strophe n'aient pas le même genre de rimes.

La strophe ne diffère de la strophe qu'en ce qu'on emploie le mot strophe surtout des petits groupes de vers qui roulent sur un sujet simple, dont l'expression est douce et naturelle, et le mot strophe de ceux qui roulent sur un sujet qui a de la grandeur, de l'élévation, de la force, de l'enthousiasme, tel que l'ode. Couplet se dit d'une espèce de strophe qui fait partie d'une chanson, et qui est quelquefois la chanson entière. Les strophes les plus ordinaires ont rarement moins de quatre vers ou plus de dix. Ces expressions: quatrains, sixains, huitains, dixains s'emploient aussi comme noms de strophes: ainsi l'on dit p. e. cette ode est composée de sixains.

Voici deux exemples de strophes: a) de régulières. Alph. de Lamartine, le Chrétien mourant:

Qu'entends-je? autour de moi l'airain sacré résonne!

Quelle foule pieuse en pleurant m'entourne?

Pour qui ce chant funèbre et ce pâle flambeau?

O mort! est-ce ta voix qui frappe mon oreille

Pour la dernière fois? Eh quoi! je me réveille

Sur le bord du tombeau!

O toi! d'un feu divin précieuse étincelle,

De ce corps périssable habitante immortelle,

Dissipe ces terreurs: la mort vient t'affranchir!

Prends ton vol, ô mon âme! et dépouille tes chaînes.

Déposer le fardeau des misères humaines,

Est-ce donc là mourir?

Oui, le temps a cessé de mesurer mes heures.

Messagers rayonnants des célestes demeures,

Dans quels palais nouveaux allez-vous me ravir?

Déjà, je nage en des flots de lumière;

L'espace devant moi s'agrandit, et la terre

Sous mes pieds semble fuir!

Mais qu'entends-je? Au moment où mon âme s'éveille,

Des soupirs, des sanglots ont frappé mon oreille!

Compagnons de l'exil, quoi! vous pleurez ma mort!

Vous pleurez! et déjà dans la coupe sacrée

J'ai bu l'oubli des maux, et mon âme enivrée

Entre au céleste port.

b) d'irrégulières. V. Hugo: le Matin:

Le voile du matin sur les monts se déploie.

Vois, un rayon naissant blanchit la vieille tour;

Et déjà dans les cieus s'unit avec amour,  
Ainsi que la gloire à la joie,  
Le premier chant des bois aux premiers feux du jour.

Oui, souris à l'éclat dont le ciel se décore! —  
Tu verras, si demain le cercueil me dévore,  
Un soleil aussi beau luire à ton désespoir,  
Et les mêmes oiseaux chanter la même aurore,  
Sur mon tombeau muet et noir!

Mais dans l'autre horizon l'âme alors est ravie.  
L'avenir sans fin s'ouvre à l'être illimité.

Au matin de l'éternité,  
On se réveille de la vie  
Comme d'une nuit sombre ou d'un rêve agité.

## §. 24.

Comme l'art de faire des vers ne saurait s'apprendre par tout ce qu'on en pourrait enseigner, il faut renvoyer ceux que la nature a marqués pour la poésie, à la lecture des poètes qui seuls peuvent leur enseigner ce grand art à fond; car comme le dit Voltaire:

„Rien n'est plus aisé que de faire de mauvais vers en français; rien n'est plus difficile que d'en faire de bons.“

## E r r a t a .

Page 1 ligne 19:	consonance . . . . .	lisez: consonance.
— 9 — 18:	ajoutez dans la seconde colonne: Uè dans <i>duel</i> .	
— 12 — 26:	en . . . . .	lisez: sur.
— 19 — 3:	Segrai . . . . .	— Segrais.
— 20 — 6:	Chaulien . . . . .	— Chaulieu.
— 20 — 30:	ce . . . . .	— et.
— 20 — 38:	le . . . . .	— les.
— 21 — 22:	mots . . . . .	— morts.

Et déjà dans  
 Ainsi que  
 Le premier ch  
 Oui, souris à  
 Tu verras, si  
 Un soleil aussi  
 Et les mêmes  
 Sur mon  
 Mais dans l'au  
 L'avenir sans f  
 Au matin  
 On se rév  
 Comme d'une n

Comme l'art de faire  
 enseigner, il faut renvoy  
 ture des poètes qui se  
 le dit Voltaire:

„Rien n'est plus  
 plus difficile que d'en fai

Page	1	ligne	19:	e
—	9	—	18:	
—	12	—	26:	
—	19	—	3:	
—	20	—	6:	
—	20	—	30:	
—	20	—	38:	
—	21	—	22:	

**A** 1 2 3 4 5 6 **M** 8 9 10 11 12 13 14 15 **B** 17 18 19

**R** **G** **B** **W** **G** **K** **C** **Y** **M**

**TIFFEN® Gray Scale**

© The Tiffen Company, 2007

our.  
 out ce qu'on en pourrait  
 ar la poésie, à la lec-  
 art à fond; car comme  
 en français; rien n'est

onnance.  
 s.  
 eu.